

Rencontre du CRIES

Assemblée plénière du CRIES d'Île-de-France

Sommaire

Ouverture de la séance.....	2
Présentation de la rencontre.....	6
Bilan d'activité et financier, prospective.....	6
Échanges avec la salle.....	12
Synthèse des échanges et programme de travail 2022 du CRIES.....	15
Présentation de la seconde séquence de la matinée.....	17
Recensement agricole 2020 : bilan de la collecte, premiers résultats et perspectives.....	18
Échanges avec la salle.....	22
Rapport d'étape du groupe de travail du CRIES « économie circulaire ».....	24
Échanges avec la salle.....	27
Comparaison des projections de populations et résultats du recensement de la population. .	29
Échanges avec la salle.....	32
Conclusion et clôture de la rencontre.....	35

Ouverture de la séance

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Clotilde, je vous donne la parole pour les aspects matériels.

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

Merci à tous pour votre participation à l'assemblée plénière du CRIES. Voici quelques consignes techniques pour le déroulement de la séance. Je vous remercie d'indiquer si possible vos nom, prénom et organisme dans l'icône *Zoom*. Nous pouvons le faire pour vous si vous n'en avez pas la possibilité. Merci également d'indiquer vos nom et organisme lors de vos prises de parole pour faciliter l'établissement du compte rendu. L'ensemble de la séance est enregistré à cet effet. Vous aurez la possibilité de poser des questions en utilisant le *chat* ou en prenant directement la parole lors des temps d'échanges dédiés, *via* la fonctionnalité *Zoom* pour lever la main. Bien sûr, le secrétariat général du CRIES reste à votre entière disposition pendant toute la séance pour toute question complémentaire au sujet des aspects techniques. Je vous remercie.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci Clotilde. Huong, je te laisse la parole au nom du président Berger ?

Huong TAN, Vice-Président du CESER d'Île-de-France

Bien volontiers. Merci Jean-Marc. Mesdames et Messieurs membres du CRIES, Monsieur le Président du CRIES, Monsieur Morandi, collègue du CESER, Madame la Vice-présidente, Madame Marie-Christine Parent, c'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi d'introduire cette assemblée plénière pour l'année 2021, à la demande du président du CESER, Monsieur Éric Berger. Je me présente. Je suis Huong Tan, vice-président du Conseil Économique Social et Environnemental Régional d'Île-de-France. J'appartiens au quatrième collège du CESER, celui des personnalités dites qualifiées, désignées et nommées par le préfet de région. Nous sommes sept conseillers au sein du collège. C'est un nombre premier que j'affectionne tout particulièrement. Éric Berger est actuellement en déplacement professionnel à l'étranger et m'a chargé de délivrer un message en son nom.

Le CESER et le CRIES sont liés depuis l'origine, lors de la première convention État-Région de 1989 signée pour une durée de 6 ans. Cette convention a déjà été renouvelée par trois fois. Le prochain renouvellement est attendu pour le printemps prochain et le président Berger y est particulièrement attentif. Pour ses travaux, le CESER puise une matière précieuse au sein des rencontres thématiques organisées par le CRIES, des contacts et de la confrontation des points de vue et idées qui peuvent s'y établir, ainsi que des actes qui en découlent. Il en va de même pour vous tous ici réunis. C'est une grande chance de pouvoir rassembler au sein d'un même réseau la Direction Régionale de l'INSEE, les Directions de l'État en régions et un grand nombre de collectivités et d'organismes régionaux. Vous êtes réunis ici pour le partage de connaissances statistiques sur le territoire régional, mais aussi de la connaissance des données et de la méthodologie qui sous-tend des publications qui s'en suivent et des analyses qui en découlent. Ces connaissances ont vocation à constituer le terreau des éléments de pilotage des décideurs de l'Île-de-France. D'ailleurs, vous le savez, en italien, « Statista » statista (n.m.), c'est « Uomo di stato », je traduis c'est l'homme d'État.

La connaissance statistique du territoire régional est encore et toujours une nécessité. D'une part parce que tout évolue partout constamment et de plus en plus vite et il faut mesurer ces évolutions. D'autre part, parce que le fait régional a du mal à s'imposer, car la région en tant qu'institution demeure encore trop peu et mal connue de nos citoyens.

Pourquoi une telle situation ? Voici quelques exemples. Tout d'abord, la région est une récente entité en tant que collectivité territoriale de plein exercice qui fêtera ses 50 ans l'an prochain. Elle est toutefois moins récente que les métropoles qui sont mieux connues des citoyens et... des entreprises. À cet égard, le fait que les lois NOTRe et Mapam aient renforcé les compétences économiques de la région et des métropoles ne contribue guère à la clarification. De plus, la région opère au travers de politiques de cofinancements. La visibilité a donc de la peine à percer. Par ailleurs, les régions ont de plus en plus recours à la stratégie et sont de moins en moins sur l'opérationnalité. Ceci en fait une identité lointaine du citoyen et de l'habitant. Il résulte de tout cela des équilibres discutés et une visibilité compliquée. En région capitale, faire région est particulièrement difficile, car l'Île-de-France est encore plus récente que les autres régions tant dans sa création que dans son appellation. Ce n'est qu'en 1976, lors de la création de l'entité administrative régionale, qu'il a été décidé de baptiser Île-de-France ce que l'on nommait auparavant la « Région parisienne » et encore avant la « Région de Paris » pour le district. Tout ceci a été fait sur un fond de découpage et un modelage, voire sur la création de toutes pièces des départements qui la composent. C'est la même chose pour leur dénomination.

À quoi nous sert ce rappel historique ? Il nous dit que le partage des connaissances, notamment statistiques, sur les maillons infrarégionaux tout comme au niveau du territoire de la région lui-même est une occasion de raconter un récit. Les producteurs de statistiques nous fournissent les clés de compréhension des déterminants du fait régional et donc l'occasion de « faire région ». À cet égard, le rôle du CRIES est crucial. La connaissance du fait régional est d'ailleurs à l'origine de la création des CRIES en France. C'est la raison même de la définition de leur mission telle que définie en 1984 par la circulaire signée à l'époque par Monsieur Gaston Defferre, alors ministre de la Décentralisation et Jacques Delors, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget.

Le CRIES d'Île-de-France est l'un des tout premiers à avoir été créé et surtout l'un des seuls à avoir perduré sous sa forme originelle. Le président Berger s'en félicite et mettra tout en œuvre pour que ce puits de connaissances soit encore et toujours alimenté et partagé. Ce matin, je suis très heureux de faire cette introduction à la demande du président Berger. De l'information à la connaissance, vous êtes de très précieux acteurs et témoins pour notre collectivité. Je vous souhaite une excellente journée de partage et d'échanges dans la joie et la bonne humeur. Merci beaucoup.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci Huong, cher Vice-président. Bien entendu, tu peux rester avec nous et partager nos échanges toute la matinée et si tu as des engagements, tu pourras bien sûr te libérer.

Huong TAN, Vice-Président du CESER d'Île-de-France

Merci, Monsieur le Président.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci Huong. Mesdames et Messieurs les membres du CRIES, Monsieur Huong Tan, Vice-président du CESER pour le quatrième collège représentant Éric Berger, Président du CESER, chers amis, Madame Marie-Christine Parent, Vice-présidente, bonjour à toutes et à tous. Je vous

remercie d'être présents à cette assemblée plénière qui se tient à distance, tout comme celle de 2021. Je constate que nous sommes nombreux en ligne et que nous avons pu nous rejoindre au travers de la technique. Nous nous sommes certes rodés depuis le début de la crise sanitaire en 2020 – personnellement, cela fera deux assemblées en distanciel pour une en présentiel –, mais il n'empêche que c'est grâce à l'assurance technique du côté informatique que nous sommes sécurisés pour pouvoir échanger. Ce n'est pas rien. Comme l'année dernière, nous avons escompté tenir l'assemblée plénière en présentiel, voire en mode hybride, dans les locaux du Conseil régional à Saint-Ouen. Malheureusement, les conditions sanitaires tout comme les conditions techniques ne nous ont pas permis de le faire.

Je tiens tout particulièrement à remercier Madame Marie-Christine Parent, Directrice régionale de l'Insee et le secrétariat général du CRIES, ici réuni à la DR de l'Insee à Saint-Quentin-en-Yvelines, pour leur persévérance dans l'organisation de nos réunions pendant la pandémie. La préparation des rencontres thématiques, l'organisation des ateliers et la mise en place des groupes de travail constituent un investissement humain important qui ne doit pas être sous-estimé. Il s'agit de la partie cachée de l'iceberg du CRIES, la partie qui est invisible lorsque nous sommes réunis pour partager les connaissances statistiques sur l'Île-de-France. Le secrétariat général met en œuvre les décisions du Bureau, qui se réunit tous les mois.

Concernant le programme d'activité, je laisserai le soin au secrétariat général d'en parler, mais je tenais à vous dire que les trois rencontres que nous avons prévues lors de l'assemblée plénière de l'an dernier ont été menées à bien contrairement à 2020, où une seule rencontre – celle des JOP 2024 – avait pu être organisée. Il s'agit de rencontres dont le format est dense sur une demi-journée et donc chacune mériterait certainement une suite. Cher Huong, vous l'avez bien dit, le CRIES est une mine d'informations structurées et fiables qui fournit des clés de compréhension du territoire ou des territoires de l'Île-de-France, pour qui sait y puiser. Une mine non seulement pour les producteurs d'études utilisateurs de statistiques tels que le CESER, mais aussi pour nos décideurs.

Au-delà de la connaissance de l'existant, nous aurons plus que jamais besoin, dans les années qui viennent, de projections et de prospectives sous-tendues par des hypothèses diverses, mais fiabilisées et robustes, pour dessiner l'avenir. En 2020, année qui a été douloureuse pour beaucoup d'entre nous à bien des égards, nous nous sommes vus confrontés à une situation à laquelle nous ne nous attendions pas et que nous n'avions nullement anticipée. La conjoncture a particulièrement bien rebondi en Île-de-France, qui a retrouvé son niveau économique d'avant-crise, sauf pour certains secteurs – hôtellerie, tourisme, entre autres – ce que l'on peut comprendre. Mais qu'en sera-t-il aussi du niveau social une fois que se seront stoppés la pompe et les effets des amortisseurs ? Cette année, le vaccin a redonné une certaine confiance, mais déjà la cinquième vague est présente et le variant Omicron nous menace. Il paraît certes lointain, parce qu'il est sud-africain, mais aurions-nous déjà oublié que le Covid de 2020 venait de Chine ? Les incertitudes sur l'avenir ne sont pas encore effacées et nous ne sommes pas à l'abri de menaces autres que le Covid comme d'autres maladies zoonoses, l'insécurité, le crack informatique, etc. Et, je me le demande, si l'Île-de-France n'était pas éternellement résiliente, qu'en adviendrait-il ? Sans compter les nouvelles aspirations pour un mode de vie plus sain et plus équilibré... Que se passerait-il si l'attractivité des villes moyennes en province devenait incontournable ? Jusqu'où l'Île-de-France, poids lourd démographique en métropole, se viderait-elle de sa population ? Qui y resterait ? Quel poids économique pèserait alors la région de la capitale ?

Nul doute que les territoires infrarégionaux franciliens ont intérêt à se souder, à œuvrer en complémentarité, à développer des effets de levier avec la région Île-de-France. Ils ont intérêt à partager des données fiables mises au point selon des sources homogènes pour tirer dans un premier temps les enseignements de sortie de crise en matière économique, sociale et environnementale. Ils ont aussi intérêt à partager des connaissances fiables sur l'évolution des modes de vie et les aspirations des Franciliens afin d'imaginer et de dessiner un futur qui sera sans doute différent des précédents. En s'éloignant des modèles qui s'appliquaient quasi automatiquement, ils ont également intérêt à échanger sur des *scenarii* pour faire face à de nouvelles menaces éventuelles. Dans une période troublée et incertaine, tout un chacun a besoin de se raccrocher à un futur, à un projet ou des perspectives. Tous nos dirigeants en région devraient davantage pouvoir s'appuyer et puiser sur les travaux du CRIES dans les années qui viennent.

Je sais que je peux m'appuyer sur chacun d'entre vous ici présents pour fournir de la matière et vous en remercie. C'est pourquoi, lorsque vous prendrez la parole pour les résultats de la consultation, je vous invite à nous faire part de l'état de vos travaux, de leurs orientations pour 2022, ainsi que des éventuels champs d'investigation nouveaux. Je peux également m'appuyer sur chacun des membres du Bureau. Je remercie personnellement Clotilde Sarron, adjointe au Chef SED à la Direction régionale de l'Insee et co-secrétaire générale du CRIES, côté Insee. Je remercie également Monsieur David Krembel qui est notre représentant côté préfecture, Michel Ruffin qui est notre représentant côté Région Île-de-France et je ne veux pas oublier les plus anciennes qui sont désormais Violaine Bonneville, cosecrétaire générale du CRIES côté CESER, et Nadia Zidouni, assistante à la Direction régionale de l'Insee, ainsi que Brigitte Rigot, qui a accepté de la suppléer ces derniers temps en plus de son travail habituel.

Les rencontres du CRIES sont certes ouvertes à un public large, mais peut-être sont-elles encore trop réservées à un monde restreint d'initiés. Il nous faudra certainement accentuer notre communication dans les années qui viennent. Le CRIES Île-de-France, un des seuls en France à ce jour, doit encore davantage se faire connaître. L'année qui s'ouvre devant nous sera l'année du renouvellement de la convention État-Région du CRIES. La convention est actuellement au niveau de la présidence de région. Tout comme le président du CESER, j'y suis très attaché et j'y serai vigilant en cette année 2022, qui fêtera par ailleurs le quarantième anniversaire de l'existence des régions, soit 1982-2022. Je laisse maintenant la parole à Marie-Christine Parent qui va nous présenter le sommaire de notre matinée de travail et de restitution. Marie-Christine, c'est à vous.

Présentation de la rencontre

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'Insee Île-de-France

Bonjour à toutes et tous, merci Monsieur le Président, merci Jean-Marc. Nous sommes en assemblée plénière, donc vous êtes tous membres du CRIES. C'est une réunion un peu particulière et comme lors de toute assemblée, vous êtes là pour vous prononcer sur le bilan de nos travaux passés et sur les perspectives 2022. Pour renforcer le côté « statistiques » de cette réunion, trois présentations de travaux sont prévues en seconde partie. Nous pourrions échanger à leur propos, comme nous le faisons d'ordinaire. En tous les cas, merci d'être présents.

Je voulais rajouter une petite chose en tant que Directrice régionale de l'INSEE. L'année 2021 est importante pour l'Insee, car nous fêtons nos 75 ans. Quelque part, nous fêtons également les 75 ans de l'organisation de la statistique publique. Comme cela a été dit par le vice-président du CESER, notre CRIES a 30 ans. C'est l'un des seuls encore en activité en France. Depuis 30 ans, il porte haut les valeurs de la statistique publique avec notamment des statistiques sincères et fiables, dont l'objectif est d'éclairer le débat public. À l'occasion des 75 ans de l'INSEE et des 30 ans du fonctionnement du CRIES d'Île-de-France, nous avons souhaité vous présenter, lors de la pause, une petite vidéo qui permet de visualiser 75 ans de statistiques publiques – pas forcément régionales parce qu'on n'a pas toujours eu des statistiques régionalisées. Elle permet de voir, en tant d'années, à quel point on a progressé dans l'éclairage du débat public, y compris au niveau territorial. Vous pourrez donc voir ce diaporama pendant la pause, en buvant votre café, si vous le souhaitez. Voilà donc ce que je souhaitais vous annoncer en préambule. Je ne prends pas plus de temps pour introduire la séance et je passe la parole à Clotilde pour le bilan.

Bilan d'activité et financier, prospective

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

Merci Marie-Christine. Bonjour à tous. Je vais coprésenter avec Violaine Bonneville le bilan d'activité et financier 2021. Nous vous ferons également un bilan sur la période de la convention en cours de renouvellement sur la période 2016-2021.

Comme le disait Jean-Marc Morandi, l'ensemble des rencontres qui avaient été prévues pour 2021 ont pu se tenir. Une partie en distanciel et une autre en mode hybride. Nous avons pu nous adapter pour poursuivre les travaux et les échanges initiés par le CRIES. Trois rencontres thématiques se sont déroulées. La première s'est tenue en avril 2021. Il s'agissait de réaliser un bilan 2020 de la crise sanitaire en Île-de-France. Cette rencontre a duré une demi-journée, en visio. La seconde rencontre portait les questions de développement durable et en particulier de transition écologique dans la région. Le but était d'essayer d'identifier comment la statistique régionale s'emparait de ces nouveaux enjeux. Cette seconde rencontre s'est également tenue en distanciel. La troisième rencontre organisée cette année portait sur la mesure des inégalités sociales et territoriales en Île-de-France. Nous avons pu l'organiser à la fois en présentiel à la Préfecture de région, mais également en distanciel pour permettre à tous de pouvoir participer aux échanges. Nous espérons pouvoir mobiliser ces différentes modalités d'organisation pour l'année à venir.

Je vais maintenant revenir sur les ateliers et les groupes de travail qui ont été organisés dans le cadre du CRIES en 2021. Les ateliers sont des instances ponctuelles sur une thématique

méthodologique nouvelle pour laquelle un besoin de mutualisation des informations des membres du CRIES a été identifié. Ils peuvent pour certains d'entre eux donner lieu à des groupes de travail qui ont un objectif plus opérationnel de production, comme un rapport ou un tableau de bord sur un sujet bien défini. En 2021, un nouveau groupe de travail a été lancé. Il avait été initié l'année précédente par un atelier sur le même thème. Il s'agit d'un groupe de travail sur les indicateurs régionaux de l'économie circulaire. Lors de la deuxième partie de notre assemblée, Kevin Chaput reviendra sur le sujet. Le groupe de travail concernant les indicateurs de la transition énergétique du bâtiment a remis son rapport en début d'année. Il est disponible sur notre site Internet. Enfin, le 18 mars 2021, s'est déroulé un atelier sur la thématique du télétravail qui avait été mise en avant dans le cadre de la crise sanitaire. Il a connu des interventions au niveau national, notamment de la DARES, mais aussi régional, avec la Drieets. Cet atelier a particulièrement été riche et a permis d'initier des travaux plus larges au niveau national, en associant l'INSEE et les services statistiques ministériels nationaux. Ces travaux débutent et se prolongeront sur l'année à venir. Le compte-rendu de l'atelier est également disponible sur notre site. Je vais maintenant laisser la parole à Violaine Bonneville, co-secrétaire générale du CRIES.

Violaine BONNEVILLE, Secrétaire générale du CRIES

Merci Clotilde. Je vais maintenant vous présenter dans un premier temps le bilan budgétaire de l'année 2021. Puis nous verrons le budget depuis 2016, année par année tout en revenant, au passage, sur les activités que le CRIES a développé.

Le budget du CRIES qui s'entend hors frais de personnel, comporte deux parties :

- la partie « coûts directs » – c'est tout ce que vous voyez en bleu sur la planche du diaporama – ce sont les frais qui donne lieu à une facturation,
- et la partie « coûts indirects » - ce que vous voyez en vert - qui correspond à des coûts qui sont « valorisés » .

Pour 2021, le budget réalisé est de 4 412 € réparti entre coûts directs (3 912 €) et coûts indirects (500 €). Le budget comporte en effet deux parties :

D'une part, la partie « coûts directs » – c'est tout ce que vous voyez en bleu sur la planche du diaporama – ce sont les frais qui donnent lieu à une facturation avec :

- la sténotypie représente 93 % des coûts directs
- les frais de réception : il n'y en a pas eu cette année.
- l'hébergement de notre site Internet, qui représente 3 % des coûts directs .
- les frais de connexion au logiciel de visio conférence qui représentent 4% des coûts directs.

Les trois premiers postes sont financés par le Ceser. Le quatrième est financé par la Dr de l'Insee, il nous permet de nous réunir à distance.

Et, d'autre part, la partie « coûts indirects » - ce que vous voyez en vert - qui correspond à des coûts qui sont « valorisés » avec :

- la mise à disposition de salles pour les rencontres (valorisée à 500 € par demi-journée). Cette année, vous voyez en vert sur ce schéma uniquement une mise à disposition de salles qui correspond à la rencontre du 14 octobre sur les inégalités sociales et territoriales qui s'est tenue en mode hybride (à la fois à la préfecture et en visio).

- les coûts d'impression des documents que nous mettons à disposition lors des rencontres ou lorsque les actes sont publiés . Traditionnellement, nous en faisons des jeux papier, mais depuis deux ans, cela n'a pas été le cas.

En ce qui concerne les coûts directs, soit tout ce qui donne lieu à facturation – avec un bon de commande en amont dans le secteur public – la sténotypie est, cette année, le plus gros poste. Cela couvre les trois demi-journées de rencontres à distance ainsi notre assemblée plénière – et je saisis l'occasion pour dire bonjour au rédacteur ou à la rédactrice d'Ubiquis qui est là aujourd'hui avec nous

Si l'on se réunit en présentiel, c'est sympathique et intéressant de poursuivre les échanges en déjeunant ensemble, mais ce n'est pas le cas depuis deux ans. Il n'y a donc pas de facturation de frais de réception. L'hébergement de notre site Internet, qui est accessible à tous, coûte 130 euros. Une nouvelle ligne apparaît cette année. Il s'agit de la licence du logiciel de visio-conférence Zoom, qui nous permet de nous réunir à distance et qui est financée par l'INSEE (168€). Les trois autres lignes au-dessus sont financées par le CESER. Voilà pour cette diapositive.

Comme nous sommes au terme de la convention et que nous escomptons que la prochaine soit rapidement signée, nous allons refaire un petit panorama de nos activités depuis 6 ans, comme nous l'avions d'ailleurs fait l'année dernière. Cela nous remet en tête tous les thèmes qui ont été traités.

Nous avons mené quinze rencontres depuis 2016 sur un large thème de panels. Traditionnellement, il y a trois rencontres thématiques par an qui peuvent soit se dérouler sur une demi-journée, comme c'est le cas en 2021 ; soit sur une journée entière, la rencontre est alors appelée dans ce cas « colloque ». Nous avons organisé, de 2016 à 2021, entre 2 et 2,5 jours de rencontres par an - nous comptons en demi-journées.

Nous avons également mené des ateliers. Je parle d'abord des ateliers, Clotilde, parce que ce sont souvent eux qui donnent lieu à la constitution de groupes de travail. Depuis 2016, il y a eu quatre ateliers : l'économie circulaire et la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en 2019, le Big Data en 2020 et la définition et les mesures du télétravail en Île-de-France le 18 mars 2021.

Les ateliers sont un format qui regroupe quinze personnes et le fait d'être en distanciel a permis de réunir plus de monde. On a souvent compté la présence de vingt personnes. Les ateliers traitent de points techniques qui nécessitent d'être creusés et qui peuvent donner ensuite lieu à constitution de groupes de travail.

De son côté, le groupe de travail fait l'objet d'une constitution plus formelle : il est formé officiellement par un mandat de groupe qui est signé par le président du CRIES. Le groupe de travail doit produire un rapport qui est ensuite présenté en assemblée plénière. L'année dernière, nous avons eu la présentation du rapport sur la rénovation énergétique par Monsieur Pavard. Les ateliers ne donnent pas forcément naissance à un groupe de travail. Par exemple, en 2016-2018, le groupe de travail concernant les projections démographiques correspondait à un souhait de l'assemblée plénière. Tout à l'heure, nous parlerons de nos souhaits pour l'année prochaine.

Une des autres missions du CRIES est celle qui consiste à délivrer des « avis ». En effet, toute enquête d'initiative régionale ou locale ayant vocation à entrer dans le champ de la statistique publique doit obtenir un avis favorable émis au niveau local. Lorsqu'il existe un CRIES en région – et nous avons la chance de cette existence en Île-de-France – c'est lui qui délivre cet avis. Cet avis est indispensable pour le cheminement ultérieur de l'enquête et passer ensuite au CNIS dans le but

d'obtenir un avis de conformité. Une fois ce dernier obtenu, la suite de la labellisation est ouverte pour passer en comité de label, mais sur ce point, je préfère que la Direction de l'Insee confirme.

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

Je reviendrai sur ce point dans les perspectives.

Violaine BONNEVILLE, Secrétaire générale du CRIES

Très bien. Concernant le bilan financier sur les six ans, on rejoint un petit peu la diapositive précédente. On y disait que quinze rencontres avaient été organisées depuis 2016. Avec un large panel de thèmes traités. On peut voir nos deux colonnes indiquant les coûts directs et indirects, ainsi que le total. Les coûts directs – c'est-à-dire tout ce qui donne lieu à facturation – comprennent la sténotypie, les frais de représentation, le coût d'hébergement du site et depuis 2021, le coût de la licence Zoom. En coûts indirects, nous comptons la valorisation de la salle (500 € la demi-journée) et les coûts d'impression et de reproduction de documents. Quand nous organisons une rencontre sur une journée entière, la rencontre se dénomme alors « colloque » et la valorisation de la salle est de 1000 €. Nous avons organisé un colloque par an en 2016, 2017 et 2018 et deux colloques en 2019 aux côtés d'une à deux rencontres d'une demi-journée sur l'année, auxquelles s'ajoutent la demi-journée de l'Assemblée plénière. Pour obtenir le coût moyen d'une demi-journée de rencontres de 2016 à 2021, nous faisons avons sommé, pour chaque année de 2016 à 2021, la moyenne d'une demi-journée de rencontre, moyenne dans laquelle est incluse la demi-journée consacrée à l'assemblée plénière. En coûts directs, le coût direct d'une demi-journée organisée par le CRIES (rencontre et Assemblée plénière) s'établit à 1 114 €. Ces rencontres ne sont finalement pas très onéreuses. Le fait que nous n'ayons eu aucun frais de représentation et restauration en 2020 et 2021 fait baisser la moyenne. En revanche, les autres années, nous en avons eu.

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

Je prends le relais pour vous parler de composition du bureau du CRIES qu'évoquait le président. Il est donc composé de son président, Jean-Marc Morandi, sa vice-présidente, Marie-Christine Parent, de l'Insee. Il y a également nos représentants de l'État, David Krembel, et de la Région, Michel Ruffin, qui contribuent à la bonne organisation de l'ensemble des travaux qui sont menés par le CRIES. Il est aussi composé des secrétaires générales et bien sûr des assistantes de gestion du CRIES, Nadia Zidouni et Brigitte Rigot, sans qui les différents événements ne pourraient se tenir dans de bonnes conditions.

Parlons à présent de quelques autres éléments et travaux en cours. Nous évoquions sur le *chat* la mise à disposition des différents documents qui vous sont présentés aujourd'hui. Tous les documents, supports, comptes-rendus des rencontres sont mis en ligne régulièrement sur le site du CRIES, je vous invite donc à vous y rendre pour ceux qui ne le connaîtraient pas déjà. Comme nous l'avons fait précédemment, nous sommes en train de renouveler la convention pluriannuelle qui courait sur six ans. Ce sera également l'occasion de pouvoir intégrer des nouveaux membres au sein du CRIES, des acteurs qui n'existaient pas forcément il y a six ans. Ce sera aussi l'occasion de renommer les membres qui ont pu changer de nom ou d'organisation interne. Le rôle du CRIES a été confirmé et rappelé lors de la Commission de territoire du CNIS, qui s'est tenue le 25 novembre 2021. Nous avons été sollicités par le CNIS pour venir présenter la façon dont le CRIES d'Île-de-France fonctionnait. Il s'agissait également de réaffirmer l'intérêt d'instances de ce type dans les régions pour rassembler les producteurs et les utilisateurs de données. La présentation qui a été faite au CNIS, les échanges qui ont eu lieu ainsi que l'avis du CNIS seront prochainement disponibles sur leur site Internet.

Je vais désormais passer à la partie « perspectives 2022 » et vous faire un retour sur le bilan de la consultation pour le programme de travail. Chaque année, nous vous sollicitons afin de déterminer les thématiques d'intérêt pour l'organisation des rencontres, des ateliers et des groupes de travail. Vous avez reçu en septembre une consultation vous proposant des thématiques et des compléments et pistes de travaux pour 2022. En l'occurrence, trois thématiques étaient proposées pour la consultation. D'abord, une thématique intitulée « sortie/suivi de la crise sanitaire », qui portera sans doute davantage sur le suivi. La seconde thématique concerne la transformation du marché du travail. La troisième est tournée vers les transports et la mobilité, notamment en lien avec les projets structurants de la région comme les Jeux olympiques et paralympiques, le Grand Paris Express et les enjeux de développement durable et environnementaux. Là, vous pouvez visualiser les retours que nous avons pu avoir et sur lesquels je vais revenir en détail. Je remercie tous les répondants à la consultation. Nous avons reçu treize retours. Ma présentation sera suivie d'un temps d'échanges au cours duquel vous pourrez compléter les retours que vous nous avez déjà faits parvenir et rajouter des propositions à celles qui ont déjà été faites. L'intérêt des trois thématiques a été souligné par l'ensemble des votants. La question de l'ordonnancement dans le temps de ces thématiques se posera, mais nous y reviendrons lors de nos échanges.

Concernant la première thématique, à savoir le suivi de la crise sanitaire, des propositions de travaux ont émergé, notamment sur le volet social – ce sont peut-être des aspects que nous avons moins abordés cette année, nous sommes davantage restés sur le volet économique – avec les éléments liés au suivi de la précarité alimentaire qui s'est accentuée pendant la période, l'impact sur les déplacements des Franciliens. Les éléments économiques restent bien sûr présents et resteront intéressants à suivre. Les aspects sanitaires sont très prégnants dans le suivi de la crise sanitaire avec la comptabilisation des personnes affectées par le Covid et la charge pour le système de santé. Des intersections, comme la crise sanitaire qui impacte toutes les dimensions du suivi statistique, sont présentes entre ces thématiques.

La seconde thématique, qui portait sur la transformation du marché du travail, a également été validée par les répondants. Plusieurs grands axes ressortent. D'abord l'impact de la crise sanitaire sur l'évolution de la mobilité résidentielle des Franciliens en lien avec le développement du télétravail. La question de la localisation des emplois a été mise en avant. On retrouve également l'impact de la crise sur les emplois qui a pu être variable d'un secteur à l'autre et la question de l'insertion professionnelle des jeunes et des formes particulières d'emploi sur le marché du travail au travers de cet impact.

La troisième thématique proposée à la consultation concernait le transport et les mobilités. Ici, différents axes ont également été proposés. Des éléments en lien avec le développement durable que la statistique continuera à suivre en 2022, avec la question des développements de mobilités douces, l'impact des émissions de gaz à effet de serre notamment dans le cadre des déplacements domicile-travail. On retrouve aussi l'impact et les projets structurants de la région sur l'amélioration et la réorganisation des déplacements au sein du territoire et les créations de lignes.

D'autres thématiques, que je n'ai pas forcément réussi à classer, mais qu'on peut sans doute rattacher à l'un ou l'autre des sujets, ont été proposées. Il y a eu des propositions sur les suivis de population tels que les jeunes, les femmes, continuer à suivre les travaux sur la transition écologique – même si, je le disais, on retrouve ces éléments à travers la thématique de la mobilité – les questions d'inégalité territoriale – on peut peut-être les étudier à travers le suivi social de la crise sanitaire – et les questions d'immobilier qui restent très présentes dans la région. Je n'ai pas

forcément repris tous les éléments, mais j'ai essayé d'être la plus complète possible. N'hésitez pas, néanmoins, à compléter lors des échanges.

Pour les perspectives 2022, outre ces propositions de rencontres, se tiendront les groupes de travail et ateliers. Le groupe de travail sur l'économie circulaire poursuivra ses travaux, donc je laisserai Kevin Chaput en dire un mot tout à l'heure. Comme l'évoquait Violaine Bonneville lors de la présentation, nous pouvons envisager constituer soit un groupe de travail, soit un atelier, sur la question des projections. En effet, les projections de population nationale ont été révisées et publiées en cette fin d'année. Nous pourrions donc discuter de l'opportunité de la mise en place d'un groupe de travail sur cette thématique pour la déclinaison locale, régionale et départementale. Voici plusieurs propositions concernant les différents aspects méthodologiques qui peuvent être abordés en ateliers. Des questions nous sont remontées sur l'impact de la refonte des nomenclatures, notamment sur les professions et les secteurs, sur les sources dont nous disposerons et plus généralement sur le mécanisme de refonte. Nous pourrions également organiser un atelier sur la mobilisation de nouvelles sources administratives pour la constitution de bases de données statistiques, notamment les bases fiscales qui sont mobilisées pour la construction de nouvelles bases de données statistiques telles que Fideli, Filosofi, pour ne nommer qu'elles. Je l'évoquais déjà sur ma précédente diapositive, concernant également la projection de population, le format est à étudier. S'agira-t-il d'un atelier ou d'un groupe de travail ?

Violaine Bonneville évoquait la mission du CRIES, qui est importante, concernant les avis sur les enquêtes régionales ou extensions d'enquêtes nationales. Actuellement, aucune demande n'a été exprimée par les partenaires, néanmoins un certain nombre d'enquêtes régionales ont pu être menées ou seront exploitées en 2022. C'est par exemple le cas dans le cadre du plan de relance, qui permettra de poursuivre l'impact de la crise. Sur le secteur des extensions régionales de l'enquête sur la filière aéronautique, des enquêtes ont été menées, notamment en Île-de-France, et les premiers résultats sont parus. La suite de l'exploitation de l'enquête sera faite en 2022. Dans le cadre du suivi de la crise sanitaire, des enquêtes spécifiques ont été mises en place, notamment sur l'évolution de la fréquentation touristique – ce secteur a particulièrement été touché – et d'autres, comme Epicov, ont été menées pour suivre l'impact de la crise sur les populations. Nous continuerons à exploiter ces enquêtes en 2022. Dans le cadre de la mise en place des Jeux olympiques et paralympiques, des travaux d'évaluation sont en cours en partenariat avec un grand nombre de membres du CRIES. Des enquêtes pourront également être menées. Enfin, les données de l'enquête Logement 2020 seront disponibles en 2022 et pourront commencer à donner lieu à des analyses. Cette enquête est très attendue.

Je ne l'ai pas mis sur la diapositive, mais en complément, je souhaitais indiquer qu'un des rôles du CRIES peut être l'accompagnement de ses membres qui souhaiteraient labelliser des dispositifs statistiques et des enquêtes existantes ou envisagées. Il peut accompagner le parcours qu'évoquait Violaine Bonneville, auprès du CNIS ou de l'ASP.

En 2022, nous vous proposons classiquement quatre dates. Une première rencontre au printemps, une seconde en juin, une troisième en octobre et bien sûr, l'assemblée plénière se tiendra en décembre comme habituellement.

Échanges avec la salle

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Je n'ai pas grand-chose à rajouter étant donné que je pense que nous pouvons, à ce stade, lancer la discussion si le président est d'accord. Je voudrais savoir si vous vous retrouvez dans ces propositions. Clotilde et moi essaierons de faire une synthèse des débats pendant la pause et de vous la présenter ensuite, notamment à ceux qui n'ont pas réagi ou transmis leurs propositions, leur intérêt et leurs pistes de travail. C'est important aussi de savoir sur quelles pistes vous allez travailler cette année. Nous sommes fin décembre, donc la plupart d'entre vous avez déjà présenté votre programme de travail et vos perspectives de 2022, vous pouvez nous en faire part pour le bénéfice de tous. Merci.

Mustapha TOUAHIR, chef du Service Études et diffusion à l'INSEE Ile-de-France

Bonjour à tous. Merci pour la présentation. Je voulais rebondir sur le dernier point au sujet des enquêtes. Je ne pense pas que le CRT soit présent, mais il a une enquête avion-train-route qui ne relève pas de la statistique publique. Nous avons eu des échanges avec eux, pour l'instant hors CRIES – des échanges INSEE-CRT – et c'est vrai que ce serait un cadre tout à fait pertinent pour donner plus de visibilité à l'enquête. Il faudrait qu'on échange avec le CRT et éventuellement qu'on fasse le lien avec cette mission du CRIES.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Quelqu'un du CRT est-il présent ?

Mustapha TOUAHIR, Service Études et diffusion à l'INSEE Ile-de-France

Je n'ai pas vu de membre du CRT.

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

A ma connaissance, non.

Mustapha TOUAHIR, Service Études et diffusion à l'INSEE Ile-de-France

L'enquête avion-train-route est une enquête qui interroge les touristes qui quittent l'Ile-de-France et qui peut présenter un intérêt dans la perspective des Jeux olympiques.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Clotilde, vous noterez et vous solliciterez le CRT dans ce sens-là ?

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

Très bien. C'est noté, je contacterai le CRT.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Monsieur Chometon, je vous laisse la parole.

Éric CHOMETON, Directeur d'études DRIEAT Ile-de-France

Bonjour à tous et toutes. Je voulais simplement rebondir sur le sujet des projections démographiques. Vous avez évoqué la possibilité de former un groupe ou un atelier. Je ne crois pas

être le seul participant à souhaiter qu'une organisation se mette rapidement en place pour organiser ces projections, comme cela avait été fait sur les précédents exercices Omphale dans un cadre régional, éventuellement sous l'égide du CRIES. Je pense que l'Institut Paris Région – je crois avoir vu Philippe Louchart parmi les participants – souhaite aussi que se mette en place un tel groupe réunissant différents partenaires régionaux et permettant, entre autres, de décliner ces projections à l'échelle régionale puis départementale, comme cela avait été fait précédemment. Peut-être dans un cadre un peu plus restreint, permettrait-il d'améliorer l'articulation existante entre population et logement, comme ça avait pu être fait – de mémoire – à l'époque avec la DRIHL, les deux agences d'urbanisme et l'INSEE.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

D'accord. C'est noté. Y a-t-il une autre prise de parole ?

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Monsieur Louchart, de l'Institut Paris Région.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

L'Institut Paris Region, on vous laisse la parole. Une fois que vous êtes intervenu, pensez à baisser la main et couper le micro.

Philippe LOUCHART, Démographe de l'Institut Paris Région

Bonjour, je souhaitais confirmer l'intervention et le souhait exprimés par Éric Chometon. Vous évoquiez en introduction la difficulté à faire région. Je pense que s'il est une région où le raisonnement à l'échelle régionale a un sens, c'est bien l'Île-de-France. La révision du schéma directeur a été lancée. La zéro artificialisation nette constitue aujourd'hui l'horizon des politiques publiques en matière d'aménagement. Je pense qu'il y a un intérêt très important à essayer de partager les analyses qui peuvent être faites à l'échelle régionale et de s'accorder sur un devenir possible de la population régionale. La question des besoins en logements est importante dans ce cadre-là, en tout cas la composante stricte des ménages et l'intérêt à raisonner à l'échelle de l'Île-de-France dans un premier temps dans la mesure où on ne vient pas dans cette région pour s'y loger, mais pour y travailler. La question de l'endroit où les personnes peuvent se loger est souvent secondaire et en lien très direct avec les politiques d'aménagement qui sont menées.

Je confirme donc le souhait exprimé par Éric Chometon de pouvoir partager, surtout que la période est un peu compliquée en ce moment sur le plan des évolutions économiques et sociales – vous l'avez évoqué juste avant. Le moment est également difficile, parce que vous avez des modifications dans le suivi même de la dynamique démographique qui sont liées à des modifications de questionnaires. Cela rend peut-être la période encore plus compliquée que d'habitude à cerner. Je pense donc qu'il est très important que nous puissions partager nos analyses et nous accorder sur des scénarios d'évolutions possibles de la population régionale et des ménages dans un premier temps, pour ensuite, comme nous l'avons fait précédemment, nous interroger sur les liens plus précis à l'échelle locale qui peuvent exister entre l'évolution de l'occupation des parcs de logements et celle de la population. Je vous remercie.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

C'est noté. A-t-on une autre demande de parole ?

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

On a beaucoup de remarques *via* le *chat*, où les participants se déclarent tout à fait intéressés par le groupe de travail ou l'atelier. Justement, c'est pour cela que nous avons prévu l'intervention de François Dubujet en fin de matinée, afin de montrer en quoi le groupe de travail que nous avons conduit sur les précédentes projections démographiques était ou non efficace en vue d'analyser et préparer les politiques publiques. La Driaaf a levé la main.

Gérôme PIGNARD, Chef du SRISE, Driaaf d'Île-de-France

Bonjour, je souhaitais signaler, comme vous le verrez tout à l'heure lors de la présentation prévue en deuxième partie de séance, que nous allons disposer début 2022 des données du recensement agricole. On en dispose déjà en partie, mais au premier semestre, les données seront complètes. Un des axes de travail pour le SRISE Ile-de-France sera de valoriser ces données. Nous avons déjà des choses prévues et cadrées au niveau national, qui seront déclinées au niveau régional. La question de former un groupe de travail sur la valorisation de ces données, sur des sujets comme le renouvellement des exploitations agricoles, sera un axe de travail important pour nous en 2022. Il est encore un peu tôt, on n'a pas encore complètement défini dans quel cadre cela pourrait se faire, de manière informelle ou plus formalisée, mais ce sera sans doute défini avec quelques partenaires qui ont déjà manifesté leur intérêt au cours du premier trimestre 2022.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

C'est bien noté. La difficulté que nous avons avec l'agriculture, c'est que ce n'est pas forcément un des points forts de l'Île-de-France, donc nous avons du mal à en faire un thème qui permet à tous les membres de participer. C'est d'ailleurs pour cela que nous vous proposons régulièrement d'intervenir en assemblée plénière. Nous sommes tout à fait intéressés de voir avec vous si des problématiques peut-être moins agricoles et plus démographiques, pourraient concerner plus de membres.

Tout le monde est d'accord avec les remontées qu'a faites Clotilde ? Nous sommes bien conscients que c'est assez vaste et nous essayons de trouver des thèmes sur lesquels vous seriez tous amenés à vous pencher ou proposer des contributions. Avez-vous des sujets supplémentaires que nous aurions oubliés et qui représenteraient un intérêt particulier pour vous ? Souhaiteriez-vous que nous en parlions en colloque ou en atelier ?

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Côté INSEE, nous avons fait le tour d'un certain nombre de Directions d'études des organismes. Mustapha, y a-t-il des choses qui ont été oubliées dans la présentation du CRIES, des sujets d'intérêt dont tu as discuté avec les partenaires ?

Mustapha TOUAHIR, chef du Service Études et diffusion à l'INSEE Île-de-France

Non, c'était très complet. Je pense que s'il n'y a pas de réaction, c'est parce que ce qui a été présenté convient. On a beaucoup parlé de la crise avec, à la fois, une temporalité de court terme et un suivi conjoncturel, puis des évolutions de moyens et longs termes. Cela apparaissait bien dans le retour qu'a fait Clotilde. Au sujet des nomenclatures, peut-être pourrions-nous expliquer pourquoi, côté INSEE, nous sommes intéressés ? C'est simplement parce que lorsque nous cherchons à

décrire, par exemple, la population des ouvriers, comme nous allons le faire prochainement en Île-de-France, nous nous rendons compte que cela tient à la manière dont les ouvriers sont catégorisés. Il est important de comprendre les nomenclatures, d'autant qu'il y a une refonte de la PCS. Nous avons eu des échanges avec la Drieets autour de l'industrie en Île-de-France et des ouvriers de l'industrie. Pour traiter ces questions-là, c'est important d'être au clair sur les nomenclatures et de voir quelles sont leurs limites. De mon point de vue, côté INSEE, c'est complet.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Y a-t-il des demandes de prise de parole pour compléter les échanges ? Marie-Christine, je propose donc que nous fassions la pause. Nous pourrions ainsi visualiser la vidéo et nous reprenons à 45.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Nous sommes à peu près bons dans le timing, nous avons 3 minutes d'avance pour une fois. Je propose donc que l'on fasse la pause et on se retrouve à 45 pour reprendre les débats. Pendant la pause, Clotilde va nous faire tourner la vidéo des 75 ans de l'INSEE.

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

Tout à fait, nous allons lancer la vidéo et également mettre le lien YouTube sur le fil de discussion afin que vous puissiez y accéder sans souci.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Concernant la discussion au sujet des groupes de travail sur les projections démographiques, si vous souhaitez réagir *a posteriori*, si vous avez besoin d'un peu de temps pour réfléchir, vous pouvez le faire soit dans le fil de discussion soit par message auprès du secrétariat général du CRIES. N'hésitez pas. Je vous remercie.

Synthèse des échanges et programme de travail 2022 du CRIES

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Re-bonjour à tout le monde, nous allons reprendre nos débats. Tout le monde est revenu en visio ? Marie-Christine est là, Clotilde est là. On reprend. Je redonne la parole à Marie-Christine pour une petite synthèse de ce qui s'est dit sur nos travaux.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Comme je l'ai déjà dit, vous avez la possibilité de réagir post-réunion, ça n'est pas un souci. Nous sommes dans une instance collaborative. Il me revient donc de faire une petite synthèse, en lien avec la vidéo que nous venons de vous présenter au sujet de 75 ans de l'INSEE, qui sont en réalité les 75 ans de statistiques publiques. On s'est dit qu'après le choc de 2008 en Île-de-France, celui de 2015 puis celui de 2020 que l'on continue à vivre, ce serait bien de placer l'année 2022 sous le thème général de la transformation socio-économique de la région. Ce sont les interventions préliminaires d'un certain nombre d'entre vous sur les changements qui sont à l'œuvre, notamment

en matière de développement durable, qui nous ont poussés à faire ces propositions. Nous vous proposons trois séances.

La première concerne l'impact sanitaire et social de la crise sanitaire. On n'a pas beaucoup parlé de l'impact social. Je pense que lorsqu'on est au cœur d'une crise, il faut tout de même mesurer les conséquences et surtout en tirer les enseignements. Ainsi, nous vous proposons un premier séminaire de bilan des enseignements et peut-être de résilience. Le président du CRIES a dit que l'Île-de-France se redressait. Côté INSEE, nous sommes un peu plus réservés, mais justement, ce sera l'occasion de débattre à ce sujet.

Sur le thème transports, toujours au vu des échanges qu'il y a pu avoir ou de vos interventions dans la discussion, nous proposons de le regarder sous l'angle de l'évolution des comportements de mobilité. Bien entendu, c'est en lien avec le confinement, le télétravail et tous les aspects amenés par la crise sanitaire, mais aussi avec les grandes politiques publiques en matière de développement durable. Peut-être également en matière de politique du logement en Île-de-France. On espère tout de même qu'il restera des Franciliens résidant et travaillant en Île-de-France et pas seulement des travailleurs migrants des autres régions de France métropolitaine.

Enfin, un sujet sur la transformation du marché du travail. Il est vrai que cette crise a été un formidable *boost* pour le télétravail, mais également l'émergence de certaines formes de services. Il avait été évoqué tout ce qui concerne les VTC, les livraisons de repas. Tout ceci conduit à modifier la relation à l'emploi et est souvent à la frontière entre l'emploi salarié et l'emploi non-salarié. Est né un axe sur les nouveaux métiers et nouvelles compétences, parce que beaucoup d'offres d'emplois apparaissent en Île-de-France, mais la compétence au regard de ces besoins, notamment au niveau des jeunes, n'existe pas forcément. Il peut être bien de faire un point là-dessus. Et puis, tout ce qui a été évoqué, toujours dans le cadre du marché du travail, notamment la mobilité, le désenclavement des territoires et l'accessibilité. C'est un peu reformulé au regard des interventions que vous avez formulées au fil de la première partie de la réunion. Évidemment, ce sera à nouveau précisé par la suite, notamment au moment où l'on vous sollicitera pour des présentations.

En matière de groupes de travail, j'ai compris que le sujet des projections démographiques était plébiscité. Il y a plusieurs choses dans ce thème. Tout d'abord, la projection de population au niveau régional et départemental – on en parlera tout à l'heure. Nous avons fait un groupe de travail du CRIES en la matière il y a cinq ans. Mais il y a aussi la projection thématique, projection de population active, projection de personnes âgées, projection d'élèves, pour tous ces travaux qui intéressent particulièrement certains membres du CRIES. Nous pouvons ainsi imaginer d'avoir un groupe de travail générique sur les sujets des projections démographiques, afin de se les approprier et les décliner au niveau régional et départemental. Et qu'après, cela se poursuive sur des travaux en comité plus restreint, en fonction des thématiques. Le groupe de travail aurait ensuite la charge de faire une synthèse, car, évidemment, enfants, personnes âgées, actifs et jeunes ont tous un impact sur l'aménagement du territoire. On ne répond pas de la même manière à une population jeune, à une population d'enfants ou âgée, en matière de service public. Le groupe de travail pourrait donc, à mon sens, avoir une mission englobante et déboucher ensuite sur une synthèse de perspectives générales au niveau de la région plus détaillées que simplement sur des projections de population au sens strict du terme.

Il y aura effectivement un atelier sur l'évolution des nomenclatures, c'est important de savoir se les approprier pour tous ceux qui mobilisent les sources de la statistique publique. Un travail sera fait pour savoir comment ces nomenclatures rendent mieux ou moins bien compte du monde

d'aujourd'hui. La difficulté des nomenclatures est évidemment de rester en cohérence temporelle, au risque de ne pas pouvoir faire d'analyse temporelle. On peut rarement faire de gros « big bang » en la matière.

Une proposition m'a été inspirée par des échanges divers qu'il y a pu avoir, à savoir le sujet nouvelles sources ou sources locales. Tout le monde connaît plus ou moins les sources de l'INSEE, donc nous pouvons faire des ateliers sur les nouveaux fichiers sur les nouveaux projets que nous mettons à disposition. Cela peut être, par exemple, le fichier des ménages que nous sommes en train de mettre en place et qui est un gros projet. Il y a tous ces éléments prospectifs, mais on s'est également rendu compte, notamment dans le cadre des Jeux olympiques, qu'il existe beaucoup de sources, de gisements de données. Ils peuvent être exploités au niveau régional et intéresser le producteur de données, mais aussi un certain nombre de membres du CRIES. Ce sera peut-être l'occasion de faire des ateliers un peu plus larges, pas seulement autour des sources de l'INSEE comme c'était proposé, mais aussi tout ce que l'on peut mettre dans la corbeille des sources mobilisables à des fins d'études régionales. Évidemment, côté INSEE, nous mettrons les sources administratives, mais aussi, comme vous le savez, nous venons de conduire l'enquête sur les centres d'aide alimentaire, qui sera régionalisée en Île-de-France. On a aussi parlé de la filière aéronautique et bien sûr, le logement. Il y a un certain nombre de sources d'enquêtes régionalisables qui peuvent apporter des éléments intéressants. Je propose donc des ateliers sur ces nouvelles sources. Côté sources extérieures, nous avons travaillé et même publié sur l'Observatoire des loyers parisiens. C'est un travail que l'on va refaire avec l'APUR. Il y a également des données du côté des chambres des notaires qui m'interpellent beaucoup quand je vois les reprises de presse. Il y a un sujet de qualification de ces données qui sont, quelque part, presque publiques dans la mesure où les organismes qui les produisent le font de manière régulière avec des agendas et sur un champ qui se veut exhaustif sur la région.

Voilà donc ce que je peux vous proposer concernant les travaux en sortie de crise et en évolution en matière de colloque, les perspectives de l'Île-de-France à moyen terme et le groupe de travail sur l'analyse des populations qui est important pour les politiques publiques. En atelier, nous pourrions être plus centrés sur les questions méthodologiques et les nouvelles sources. Je vous remercie.

Présentation de la seconde séquence de la matinée

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Très bien, merci pour ces éléments de synthèse. Je propose que l'on enchaîne sur la suite de notre matinée avec les différentes présentations. Je laisse à nouveau la parole à Marie-Christine pour introduire les nouvelles présentations qui vont nous être faites.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Tout d'abord, je remercie Monsieur Pignard qui va nous présenter les premiers résultats du recensement général agricole. Vous avez maintenu vos opérations de terrain. Ensuite, il y aura une présentation des premiers enseignements du groupe de travail sur l'économie circulaire, qui intéressait un grand nombre d'entre vous. Et enfin, nous pourrions rebondir sur ce qui passionne visiblement un grand nombre de membres du CRIES, c'est-à-dire les projections démographiques, mais avec un regard critique sur les travaux que nous avons conduits en 2016. Faire l'analyse de nos travaux permet de mieux tirer les enseignements, se projeter dans l'avenir, et faire toujours mieux. Ensuite, ce seront deux interventions de l'INSEE.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

On a prévu des temps d'échanges après chacune des présentations.

Recensement agricole 2020 : bilan de la collecte, premiers résultats et perspectives

Gérôme PIGNARD, Chef du SRISE, Driaaf d'Île-de-France

Bonjour à tous, je vais vous présenter un petit bilan de la collecte du recensement de l'agriculture, les premiers résultats, puis quelques perspectives. Le diaporama est un peu long donc on passera peut-être rapidement sur certaines diapositives, mais il me semblait important de les laisser afin qu'elles puissent être consultées sur le site du CRIES. Cela donne un panorama des principaux résultats.

Le recensement agricole 2020 est une enquête phare de la statistique agricole, exhaustive et pratiquement la seule dans le domaine agricole qui concerne toutes les exploitations. Elle est exhaustive pour un tronc commun de données. Certaines autres données sont collectées dans le cadre de modules thématiques sur un échantillon. Il est important, dans une région comme l'Île-de-France, où certaines productions sont peu représentées et par conséquent mal connues *via* les enquêtes par sondage. Les recensements successifs qui ont lieu tous les dix ans – en 2020, c'était le septième – permettent d'avoir une vision globale sur l'ensemble des productions. C'est une enquête réalisée dans un cadre européen dans tous les Etats membres de l'Union européenne, en application d'un règlement européen et d'exécution qui définit en détail toutes les données qui doivent être collectées. Il y a deux enquêtes intermédiaires entre chaque enquête décennale, que l'on appelle les enquêtes de structures des exploitations agricoles. Les prochaines sont prévues en 2023 et 2026 et concernent des échantillons, donc n'ont pas la même exhaustivité.

L'objectif global de cette enquête décennale est de dresser un panorama périodique de l'agriculture française qui subit de nombreuses évolutions. C'est un outil pour la définition des politiques publiques, en particulier pour l'évaluation des politiques passées et pour la simulation et le chiffrage d'aides envisagées. C'est une enquête, du fait de son exhaustivité, qui permet de donner des résultats à différentes échelles, européennes, nationales, régionales, mais aussi locales, puisqu'on peut descendre à un niveau fin avec des données communales. Cela permet de les utiliser dans le cadre de réflexions sur l'aménagement du territoire.

Le recensement agricole 2020 a bénéficié de deux grosses innovations.

Pour rappel, le premier recensement dans lequel les enquêteurs étaient dotés de matériel de saisie informatique date de 2010. En 2020, on a une utilisation large de sources de données administratives qui ont principalement servi à la constitution de la base de sondage. Dans les recensements précédents, il y avait une préenquête réalisée avec des agents qui se déplaçaient dans toutes les communes pour constituer la base de sondage. En 2020, cette dernière a pu être constituée à partir des données administratives, *via* le répertoire SIRENE des entreprises géré par l'INSEE, mais complété avec des données de déclarations à la PAC, de la base de données nationale d'identification des animaux qui sert au suivi sanitaire réglementaire, du casier viticole informatisé qui est géré par les douanes et suit le parcellaire viticole et de la mutualité sociale agricole. Ces données ont été utilisées pour constituer la base de sondage, comme je l'ai dit

auparavant, mais également pour préremplir le questionnaire, dans le but de réduire la charge des enquêtés.

La deuxième grande innovation a consisté en la possibilité pour les enquêtés de répondre au questionnaire en ligne. Cela a concerné 79 % des exploitations au niveau national et 76 % en Ile-de-France.

Les deux objectifs de ces innovations étaient de réduire la charge de travail pour les enquêtés, car la critique est souvent faite par les agriculteurs au ministère de l'Agriculture – ils sont perpétuellement sollicités pour des demandes d'informations – et de réduire également le coût de l'opération.

Le déroulement de l'opération regroupe plusieurs opérations juxtaposées. La première est l'enquête par les enquêteurs SRISE. Un certain nombre ont été spécifiquement recrutés par les services régionaux pour cette campagne – 1 500 au niveau national, dont 21 en Ile-de-France. Cette partie de l'enquête a concerné 72 000 questionnaires en France métropolitaine et s'est déroulée d'octobre 2020 à mai 2021. En parallèle, la réponse sur Internet a été gérée par deux prestataires issus de marchés publics que sont BVA et IPSOS. Cette interrogation sur Internet s'est achevée plus tôt pour pouvoir permettre au SRISE de reprendre la main dans le cadre d'un complément de collecte. Tous les questionnaires qui n'avaient pas été répondus en ligne ont été repris par le SRISE, principalement *via* le téléphone. Après la fin de phase de collecte en mai, s'en est suivie une phase importante de validation des données qui a perduré jusqu'à novembre. Les premiers résultats sont sortis en décembre et ont été présentés par le ministre de l'Agriculture vendredi dernier. Vous en avez sûrement entendu parler dans les médias, car ce sont des choses qui ont largement été reprises. Leur valorisation ne fait que débiter.

Nous avons obtenu un taux de réponse de 97 % pour l'ensemble de la France, ce qui est très satisfaisant. Il faut segmenter ces 97 % qui correspondent aussi au résultat obtenu pour les questionnaires complets pour la phase collecte par enquêteurs. Le taux de réponse pour l'interrogation par Internet était un peu plus faible – 91 % – et le complément de collecte a obtenu un chiffre autour de 60 %, ce qui a permis de remonter globalement le taux moyen à 97 %. Il est important de souligner que, du fait de l'utilisation des données administratives, nous avons l'objectif d'une exhaustivité de l'enquête la plus complète possible. Nous avons ratissé relativement large au niveau de la sélection préalable des exploitations, donc nous avons un taux de questionnaires hors champ de l'agriculture qui est important. Nous sommes partis d'une base de sondage de 466 000 questionnaires à collecter et 452 000 l'ont été, soit 97 %. Parmi ces questionnaires répondus, 389 000 correspondent réellement à des exploitations agricoles, ce qui représente un taux de 83 %. Et en Ile-de-France, seulement deux tiers.

Malgré ce taux de réponses très satisfaisant, la particularité de cette enquête multimodale avec ces deux grands types d'interrogations demeure que nous avons parfois des données incomplètes dans les questionnaires Internet. Nous avons aussi deux niveaux de sondages par le tronc commun exhaustif et par les modules thématiques qui compliquent un peu l'exploitation des données. Cela explique que la diffusion se fera en deux temps. À partir de décembre, nous avons diffusé les résultats du tronc commun sous une forme encore provisoire. Et à partir de mars 2022, nous diffuserons les résultats complets et définitifs.

Nous passons rapidement aux premiers résultats. Pour l'Ile-de-France, le nombre d'exploitations continue à baisser, mais à un rythme ralenti. On compte 4 425 exploitations en 2020, soit 600 de moins qu'en 2010. Entre les deux recensements précédents, la baisse était de 1 500. Le rythme de diminution des effectifs a baissé pratiquement de moitié. Il est sensiblement plus faible qu'au

niveau national, puisqu'on constate la perte de 100 000 exploitations en dix ans, ce qui représente une perte de 20 % des effectifs.

La baisse concerne l'ensemble des départements de la région. On peut constater que c'est à Paris et en petite couronne que la baisse relative est la plus importante alors que c'est déjà l'endroit où le nombre d'exploitations est le moins élevé. La baisse est générale sur le territoire national, en particulier sur les zones Ouest et dans le Centre-Est. Quelques territoires comme la Guyane, la Corse et la ville de Paris connaissent malgré tout une augmentation du nombre d'exploitations agricoles. À Paris, nous avons essayé, pour les sondages, d'intégrer des exploitations d'agriculture urbaine qui se sont mises en place au cours de la décennie. On a recensé 8 exploitations alors qu'aucune n'existait en 2010, mais elles ont une importance limitée en termes de surface, car la surface cumulée est de 1 hectare.

En Ile-de-France, le paysage n'est pas fondamentalement modifié. Les grandes cultures dominent toujours largement le paysage, c'est-à-dire les céréales et les oléoprotéagineux. Cela représente 79 % des exploitations en Ile-de-France et 92 % du territoire agricole régional. On constate que presque toutes les spécialisations sont concernées par la baisse, mais certaines d'entre elles augmentent tout de même un peu, en particulier le maraîchage et la viticulture, qui connaissent un petit regain. Dans la classification des grandes cultures, celles qui sont moins spécialisées en céréales progressent au détriment des autres. On constate la poursuite du déclin de l'élevage dont le nombre d'exploitations spécialisées recule de 30 %. Les variations sont tout à fait conformes aux résultats nationaux sur lesquels on constate également un recul important de l'élevage, un maintien des grandes cultures et une petite progression du maraîchage et de l'horticulture.

Malgré cette baisse des exploitations, on constate une surface agricole régionale en voie de stabilisation. Il faut noter que bien que les populations agricoles soient très faibles au niveau régional, la surface représente malgré tout 50 % de la surface régionale. Il y a une relative stabilisation du recul de cette surface agricole puisque, sur la décennie 2010-2020, nous avons une perte de l'ordre de 489 hectares par an alors qu'on était à 1 441 hectares sur la décennie précédente. Il y a même une perte de 1 800 hectares par an sur la période longue 1955-2010. On a un ralentissement marqué des terres agricoles, notamment par l'urbanisation, qui est conforme aux autres sources. Les tailles des exploitations continuent à augmenter, c'est le corollaire d'une part du maintien de la surface globale et d'une diminution du nombre d'exploitations. La surface moyenne d'une exploitation en Ile-de-France est de 127 hectares en 2020 contre 113 en 2010. On a à peu près le même phénomène au niveau national, mais avec des surfaces qui restent beaucoup plus faibles. La surface moyenne au niveau national est de 69 hectares, ce qui s'explique aussi par des proportions beaucoup plus importantes de spécialisations comme la viticulture ou le maraîchage, qui opèrent sur des surfaces plus faibles. Ici, on voit la diversité de ces surfaces moyennes selon les spécialisations. En grande culture, on a une moyenne de l'ordre de 150 hectares alors qu'elles sont beaucoup plus faibles sur le maraîchage, la viticulture et les autres spécialisations.

L'Ile-de-France a pour particularité de connaître une proportion très forte de moyennes et grandes exploitations. En effet, les deux catégories correspondent à des équivalents en chiffre d'affaires supérieurs à 100 000 euros par an et représentent 68 % des exploitations en Ile-de-France. Au niveau national, c'est un peu moins de 50 %. Au niveau économique, nous avons une proportion beaucoup plus importante en Ile-de-France.

Nous observons par ailleurs dans ce recensement la poursuite de la diminution des exploitations individuelles au niveau du statut juridique et une augmentation des SCEA – société civile

d'exploitation agricole – qui permettent d'avoir des associés non exploitants. C'est la catégorie de statut juridique qui progresse sensiblement entre les deux derniers recensements. On observe également que les exploitations individuelles perdent de leur importance au niveau de la surface cultivée, puisque les effectifs sont à 40 %, mais la surface exploitée tombe à 26 %.

L'emploi agricole continue à baisser dans des proportions équivalentes au nombre d'exploitations. Cela concerne des petits effectifs à l'échelle de l'Île-de-France, puisque le nombre d'employés permanents et occasionnels est de l'ordre de 13 000 personnes pour un effectif en équivalent temps plein de 8 200 emplois. La baisse est donc de 17 % au niveau des effectifs et de 9 % pour les emplois équivalents au temps plein. Ces chiffres ne prennent malgré tout pas en compte l'externalisation. La réalisation de travaux dans le cadre de sociétés spécialisées dans les travaux agricoles augmente. Cela concerne maintenant 57 % des exploitations contre 43 % en 2010. C'est une externalisation souvent partielle puisque les exploitations qui externalisent l'intégralité de leurs travaux ont une importance encore limitée et sont de l'ordre de 6 %.

La démographie des exploitants et co-exploitants est un sujet important, car on parle souvent du vieillissement de la population agricole. Effectivement, lorsque l'on regarde les proportions, on est passé de 24 % à 30 % d'exploitants âgés de plus de 60 ans entre 2010 et 2020. Quand on observe la pyramide des âges, on constate qu'il n'y a pas vraiment d'accumulation d'exploitants de plus de 60 ans. Elle est présente, mais très légère. En revanche, ce vieillissement s'explique principalement par une diminution des effectifs dans la tranche 35-55 ans. En décalant les deux pyramides des âges pour faire coïncider les deux générations, on met en évidence de manière très claire l'importance des départs en retraite et les installations inférieures à ces derniers, du fait de l'agrandissement des exploitations. Pour le suivi des exploitations, la traditionnelle et historique installation du cadre familial est moins caractérisée. On constate une augmentation importante et régulière depuis plusieurs décennies de l'installation hors du cadre familial. Ce sont des personnes qui peuvent être extérieures à l'exploitation ou au monde agricole qui s'installent en tant qu'exploitants agricoles.

La féminisation des chefs d'exploitation se poursuit. La courbe est beaucoup plus significative que le chiffre moyen du nombre de femmes parmi les exploitants et co-exploitants, du fait d'une grande différence entre les exploitants chez qui la féminisation est relativement faible et les co-exploitants chez qui les femmes sont beaucoup plus importantes. Quand on regarde la moyenne générale sur l'ensemble de la population des exploitants et co-exploitants, on a une relative stabilité, mais si on s'intéresse uniquement aux exploitants, on constate malgré tout que la féminisation se poursuit.

Enfin, le dernier volet concerne les investissements forts dans toutes les démarches de valorisation de l'agriculture qui sont en augmentation sensible. Ici, vous avez une progression des exploitations en agriculture biologique. Dans les autres signes de valorisation des produits - qu'on appelle les signes qualité autres que la biologie, comme le Label rouge ou les AOP – il y a la transformation directe des produits par les exploitations, les démarches de diversification comme la réalisation de travaux, la prestation de services, les investissements dans le tourisme ou les énergies renouvelables – comme la méthanisation en Île-de-France. On constate également une progression de la vente en circuits courts qui amène de la valeur ajoutée dans les exploitations.

J'ai détaillé ensuite – mais on peut passer relativement rapidement – l'augmentation de l'agriculture qui progresse de 2 à 11 %. Les circuits courts ont également une petite progression. Ce sont deux caractéristiques qui sont très différenciées sur les exploitations et qui sont importantes pour certaines productions comme celle de fruits et légumes, l'horticulture, la production d'œufs et de lait.

Je vais terminer parce que je pense que j'ai débordé du temps qui m'était imparti. Ces premiers résultats sont disponibles sur le site Internet du ministère de l'Agriculture et de la Statistique agricole. Ils sont aussi disponibles sur le site de la Driaaf. Une première présentation a été faite devant les professionnels la semaine dernière. Vous pouvez donc retrouver tous ces résultats, dont les tableaux synthétiques par département. Nous sommes aussi en train de les mettre par EPCI. Cela permet de descendre à un niveau assez fin.

Pour la suite des travaux, il est prévu pour 2022 de réaliser des publications thématiques en analysant de manière un peu plus fine les résultats qui seront fournis par l'échantillon thématique dont j'ai parlé tout à l'heure. Il y aura en particulier un zoom sur l'âge des exploitants et le devenir des exploitations, la main d'œuvre et l'externalisation, sur les signes de qualité et sur les circuits de commercialisation. Ces publications seront échelonnées de février à septembre. Dans le même temps, un groupe de travail national s'est déjà réuni et a travaillé à la définition de sujets d'étude qui seront initiés en 2022. Au niveau régional, nous réfléchissons aussi à poursuivre cette valorisation dans le cadre de travail avec des partenaires comme Paris Région, la Chambre de l'agriculture et peut-être d'autres. Cela reste encore à définir et ça se fera au cours du premier semestre 2022. Je vous remercie pour votre attention.

Échanges avec la salle

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci pour votre présentation. C'était très intéressant. Nous allons échanger avec notre salle virtuelle, si des gens souhaitent poser des questions ou intervenir. Pour le moment, je ne vois pas de main levée. Mustapha Touahir souhaite intervenir. Je te laisse la parole.

Mustapha TOUAHIR, Service Études et diffusion à l'INSEE Ile-de-France

Oui. Merci bien. Merci pour la présentation, c'était extrêmement riche et intéressant. Il y aurait beaucoup de questions à poser. J'en ai une première sur l'agriculture urbaine. Vous évoquiez le fait qu'à Paris il y avait, même si c'est anecdotique, quelques exploitations. Avez-vous regardé à l'échelle de la région ce qu'il en était ? L'INSEE a actualisé le zonage urbain rural, donc nous avons une nouvelle définition des communes urbaines et des communes rurales. Pour Paris, il n'y a pas de débat. Paris est toujours urbaine, elle l'était avec l'ancien zonage et elle l'est avec le nouveau. Mais cette nouvelle définition permet d'approcher tous les territoires selon une nomenclature qui est harmonisée et permettrait de voir si on a de l'agriculture urbaine ailleurs qu'à Paris.

Gérôme PIGNARD, Chef du SRISE, Driaaf d'Île-de-France

Cette question pose le sujet de la définition de l'agriculture urbaine et on a parfois des difficultés à le faire. Par exemple, sur Paris et la petite couronne, ce territoire est intégralement classé zone urbaine et il comporte 70 exploitations au total. Mais pour autant, toutes ne peuvent pas être considérées comme de l'agriculture urbaine, car il peut y avoir quelques exploitations de grandes cultures. Cela pose une question de définition qu'on n'a pas beaucoup creusée depuis la sortie des résultats, parce que c'est encore très récent. On sera sans doute amené à l'aborder, parce que c'est un sujet sur lequel la Driaaf est beaucoup sollicitée en particulier par la Ville de Paris dans le cadre d'appels d'offres successifs comme les Parisculteurs et pour clarifier certains points de réglementation qui doivent être adaptés des territoires ruraux aux territoires urbains. La définition

simple de l'agriculture urbaine, à mon avis, n'existe pas. Il ne suffit pas de prendre en compte le critère d'implantation en zone urbaine.

Mustapha TOUAHIR, Service Études et diffusion à l'INSEE Ile-de-France

Dans ce cas, privilégier le terme « agriculture en milieu urbain » serait un concept qui prêterait moins à débat, car il ne correspond pas forcément à ce que vous cherchez à mesurer.

Gérôme PIGNARD, Chef du SRISE, Driaaf d'Ile-de-France

Sinon, on pourra effectivement calculer et différencier les estimations en zone urbaine et en zone rurale selon la classification des communes de l'INSEE.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

J'avais deux questions. La première concerne la place des femmes en tant qu'entrepreneuses agricoles. On a sorti récemment une étude à l'INSEE Ile-de-France qui montre qu'elles sont plus minoritaires en tant que créatrices d'entreprises en Ile-de-France qu'ailleurs. En agriculture, on voit progresser la part des femmes, donc je m'interrogeais pour savoir si c'est un phénomène de stock ou de flux. Y a-t-il plus de femmes parce que les hommes s'en vont ou parce que justement elles reprennent davantage des entreprises agricoles ?

Gérôme PIGNARD, Chef du SRISE, Driaaf d'Ile-de-France

Pour répondre à cette première question, je pense que ce que montre l'une des courbes que j'ai présentées, c'est qu'en termes de flux il y a une augmentation. Si l'on considère uniquement les exploitantes – que dans chaque exploitation on considère un seul chef et que l'on regarde le nombre de femmes – on observe qu'en fonction de l'année d'installation, la proportion de femmes progresse. Cela existe en termes de flux, mais aussi en termes de stock, parce que lorsqu'un agriculteur prend sa retraite, parfois sa femme poursuit l'exploitation quelques années, parce qu'elle n'a pas toutes annuités. Il peut donc y avoir un petit phénomène de stock, mais au niveau des flux, on a réellement une augmentation du taux de femmes dans les installations.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

J'ai une deuxième question, Monsieur le Président. C'est la question que je pose assez régulièrement sur le bio en Ile-de-France. Là aussi, on le voit dans les indicateurs de développement durable. Les Franciliens sont de plus réguliers consommateurs de produits bio que le reste des Français, et à l'inverse, le poids des exploitations en bio est moins important en Ile-de-France qu'ailleurs. J'ai vu dans votre diaporama – mais il est passé très vite, je ne suis pas sûre d'avoir bien vu –, vers la fin, qu'il y avait une forte progression de la production du bio en Ile-de-France. Va-t-on vers l'autosuffisance ou est-ce très spécialisé par filière ?

Gérôme PIGNARD, Chef du SRISE, Driaaf d'Ile-de-France

Je pense qu'on est loin de l'autosuffisance. On met en regard 20 % de la population nationale avec 2 % de la surface agricole nationale, donc il est difficile d'envisager une autosuffisance de la région Ile-de-France sur ses seules terres. Cela me paraît vraiment difficile et inenvisageable. Effectivement, en ce qui concerne l'agriculture biologique, le graphique représentait le taux d'exploitation biologique en fonction de la spécialisation. On constate qu'il est plus fort pour la production de fruits et légumes, de lait et d'œufs, principalement. C'est beaucoup moins important

en termes de grande culture. Le taux global d'agriculture biologique est relativement faible pour la région Ile-de-France et s'explique aussi par la spécialisation très forte en grandes cultures. On peut également ajouter que c'est une dynamique qui a démarré un peu plus tard que dans d'autres régions, mais qui semble bien avoir enclenché la vitesse supérieure. La question est maintenant de savoir si cela va se poursuivre dans les années à venir.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Jean-Marc, Anastasia Wolff a levé la main, mais je ne sais pas si vous la voyez.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Oui, Anastasia a levé la main. Je crois que Mustapha a aussi levé la main. Après, dernière question, parce que le temps tourne donc je suis obligé de réguler.

Anastasia WOLFF, Cheffe adjointe du service connaissance et développement durable à la DRIEAT

Bonjour à tous, merci beaucoup pour cette présentation qui montre vraiment la grande richesse de ce recensement. En vous écoutant, je rebondis sur la dernière question de Marie-Christine Parent. Je pense qu'il y aura des liens à faire avec les travaux que l'on a faits récemment sur les objectifs de développement durable. Nous venons de publier l'observatoire régional et nous sommes dans l'idée de l'enrichir. Nous serons intéressés de voir avec vous dans quelles mesures. J'ai vu que vous envisagez de travailler en 2022 sur les signes de qualité et les circuits. Ce sont des choses que nous pourrions valoriser dans le cadre de l'observatoire, ce sera peut-être une opportunité de travail conjoint.

Rapport d'étape du groupe de travail du CRIES « économie circulaire »

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Très bien, je vous propose que l'on bascule sur la présentation suivante. Nous allons laisser la parole à Kevin Chaput de l'INSEE. À vous de jouer.

Kevin CHAPUT, pilote du groupe de travail CRIES « économie circulaire »

Bonjour à tous, en tant que pilote du groupe de travail CRIES « économie circulaire », je viens ici pour vous faire un rapport d'étape, puisque le rapport final sera rendu en mai 2022. Le but ici est de vous présenter à la fois ce qu'est l'économie circulaire, le groupe de travail, le contexte, ses missions et les travaux menés et en cours.

L'économie circulaire est, comme le dirait l'ADEME, l'utilisation de façon économe des ressources naturelles. Disons que la Terre est un gisement de ressources limitées et l'idée est de sortir du schéma habituel – matière première, extraction, fabrication, emballage, distribution, utilisation et déchet – et d'aller plus vers la réutilisation, la réparation, le réemploi, la remise à neuf, le recyclage, mais aussi en amont, d'écoconception, moins d'emballage pour forcément générer moins de déchets.

Cette première image que vous voyez est un concept ciblé sur la fin d'utilisation : une fois qu'on a utilisé un produit, qu'en fait-on ? Le recycle-t-on ? Je vais aller vers un point plus général de l'ADEME : les trois demandes. En amont, l'offre des acteurs économiques dont je parlais, l'écoconception, une extraction plus durable, une gestion territoriale industrielle – qu'on appelle l'écologie industrielle territoriale – l'économie de la fonctionnalité – se prêter des engins, par exemple. En aval, la demande et les comportements des consommateurs. Cela peut être acheter en vrac pour ne pas générer de déchets, acheter plus durable notamment de l'agriculture biologique et bien sûr enfin, que faire des déchets ? Les valorise-t-on énergétiquement ? Les recycle-t-on ? Les répare-t-on ? Vous avez là les trois grands domaines de l'ADEME, déclinés en sept piliers. C'est dans ce contexte et ces définitions de l'ADEME que s'inscrit le groupe de travail.

Le groupe de travail s'inscrit dans un contexte général qui semble commencer en 2015. Le premier point était le recyclage des déchets. Là, nous allons vers un côté global de l'économie circulaire qu'a instruit la loi de transition écologique et croissance verte, soit une consommation sobre et responsable des ressources naturelles. On prend toute la chaîne de création d'un produit. En 2019, un atelier du CRIES a été mené pour voir quels étaient les indicateurs et notamment sur l'emploi. En 2020, une nouvelle loi a été mise en place pour renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire ou de ressources. En avril dernier, le SdES – service statistique du ministère de la Transition écologique – a sorti des indicateurs clés de l'économie circulaire sur lesquels un grand nombre de nos travaux se sont basés. Le groupe de travail est composé de l'ADEME, de l'Atelier Parisien de l'URbanisme, de Défi Métiers, de la Driekat, de la Drieats... Tous ces acteurs sont intéressés tant sur les aspects matière que sur les aspects emploi. On a un grand nombre des acteurs et membres du CRIES, y compris des acteurs phares du sujet que sont l'ADEME et le SdES Environnement.

À partir des indicateurs clés du service publiés et suivis par le SdES et le volet principalement environnement, les deux axes d'étude et missions du groupe de travail sont de régionaliser, voire territorialiser les indicateurs clés et de créer un tableau d'indicateurs pour la région, voire pour des territoires plus fins que celui de la région. Également, à travers les différents échanges du groupe, apporter et concevoir de nouveaux indicateurs et notamment un point sur la mesure de l'emploi en Ile-de-France qui pourra peut-être servir à d'autres régions si le modèle est généralisé.

Il y a eu une première séance en mai 2021 consacrée à l'emploi. Il faut savoir que l'emploi a été calculé deux fois par le SdES au niveau national, avec un champ élargi en 2017 et un champ plus restreint en 2021. Ce dernier concerne le recyclage des déchets et l'allongement de la durée d'usage, qui sont des codes dans la nomenclature française d'activité. C'est le champ de l'économie circulaire au sens d'Eurostat. Ce champ est beaucoup plus amoindri que celui de 2017 qu'avait utilisé le SdES. Après de nombreux échanges dont on a pu profiter, cette année, le SdES a fait participer un stagiaire à l'élargissement du champ pour retrouver le niveau de 2017 et réaffiner certains secteurs. Il en résulte que le secteur qui était annexe a été remis dans les différents piliers que je vous ai montrés précédemment. Désormais, il n'y a plus de secteur annexe dans l'économie circulaire, il y a vraiment tous les piliers de l'économie circulaire avec un chiffrage d'emploi pour chaque pilier.

En plus de ces échanges au niveau national que l'on peut décliner au niveau régional, il y a eu des échanges avec des acteurs de l'économie circulaire, notamment le REFER - le réseau francilien des acteurs du Réemploi. Il se dégage que ces acteurs sont à la fois à cheval sur l'économie circulaire par le réemploi et sur l'économie sociale et solidaire. Il s'avère que les codes d'activité de ces entreprises ou associations sont plus dans le champ de l'économie sociale et solidaire que dans le champ de l'économie circulaire. Donc, ils sont retirés du champ si vous ne prenez que l'activité

déclarée comme activité principale. C'est essentiellement le réemploi, mais dans un système de réinsertion, de formation, soit un volet plus social. C'est donc pour cela qu'au travers de différents échanges avec le SdES, la Driat et l'Institut Paris Région, nous sommes en train de définir un lexique de l'économie circulaire. Il nous suffira avec le pôle pour les études régionales et locales de l'INSEE Ile-de-France d'entrer les mots du lexique pour faire une capture automatique de données ou du web-scraping. Cela permettra d'aller chercher les entreprises qui n'apparaîtraient pas nécessairement à travers le répertoire SIRENE, mais qui pourraient se retrouver dans des moteurs de recherche, notamment les friperies, les recycleries. Cela permet d'aller au-delà de la nomenclature à proprement dit, parce qu'on peut avoir plusieurs activités et l'activité principale sert parfois à des champs autres que la statistique.

C'était un premier volet sur l'emploi.

Voici un deuxième volet sur la matière. On a eu la chance, en septembre 2021, que l'ADEME nationale nous prépare un référentiel sur l'économie circulaire. Il a pour but de décliner un plan d'action pour les territoires à mettre en place en faveur de l'économie circulaire et si les territoires le souhaitent, d'obtenir un label de transition écologique – climat, air et énergie – et là, plus un label plus particulièrement d'économie circulaire. Il faut savoir que ce label n'a été instauré qu'à l'été 2020, on est sur quelque chose de très récent. En septembre, aucun territoire francilien n'était inscrit dans cette labellisation. Cependant, nous étions intéressés par ce référentiel et on se l'est approprié en tant que plan d'action à mettre en place dans pour autant entrer dans le système de l'ADEME. Lors de cette séance, ont aussi été présentées par l'Institut Paris Région les déclinaisons régionales possibles des indicateurs clés de l'économie circulaire.

Pour faire un point sur les travaux, si l'on prend uniquement le champ Eurostat qui correspond à une fin de cycle d'un produit avec le recyclage ou la réparation, on obtient 73 000 emplois en économie circulaire dans la région. Cela correspond à 16 % de l'économie circulaire au niveau national. Comme je vous l'ai dit, avec le lexique, on a mis en place avec la méthodologie de l'INSEE Ile-de-France un outil de web-scraping qui est opérationnel. On a pu récupérer via des mots du lexique des entreprises qui sortaient du champ et qui vont pouvoir alimenter notre mesure d'emploi.

Concernant la matière, sur les 10 indicateurs de matière, on en a à peu près 7 qui sont déclinables au niveau régional : la consommation intérieure des matières, l'empreinte matières, le nombre de démarches d'écologie industrielle et territoriale... Je ne me suis peut-être pas assez arrêté dessus, mais l'écologie industrielle et territoriale, c'est à la fois transformer des déchets d'entreprises en entrées d'une autre entreprise. Par exemple, une entreprise qui créerait de l'eau usée qui pourrait être réinjectée comme système de refroidissement dans une entreprise qui est juste à côté. Cela peut aussi être de la mutualisation. L'anecdote est peut-être un peu simple, mais admettons que, dans un parc de bureaux et d'entreprises diverses chacun ait de l'eau livrée en bonbonnes classiques et que c'est la même entreprise qui vient. Elle viendrait lundi, mardi et mercredi avec une camionnette puisqu'elle viendrait livrer chaque jour. L'idée serait de la faire venir une seule fois pour économiser la ressource et le temps de trajet de l'entreprise de services. Pour terminer, on a tout ce qui concerne les tournages des déchets. Sur la partie aval, on a depuis longtemps des indicateurs concernant les déchets.

Comme je le disais, dans les travaux en cours, il y a le chiffrage pour l'emploi élargi au niveau régional, le stage qu'a effectué la personne au SdES que l'on décline au niveau régional et aussi le chiffrage élargi par rapport au web-scraping opérationnel qui nous donnera un halo de l'économie

circulaire au-delà de la nomenclature traditionnelle. Pour la matière, on recherche peut-être aussi d'autres indicateurs et surtout, une approche territoriale plus fine pour les indicateurs existants. Pour le moment, on a les indicateurs au niveau régional, mais on n'y est pas encore au niveau départemental.

Concernant le calendrier, nous avons une séance en janvier sur l'emploi, une en février sur la matière, une ou deux séances supplémentaires en mars-avril, l'idée étant de livrer en mai 2022 un tableau d'indicateurs et le rapport attendant présentant à la fois la définition des indicateurs, les précautions d'emploi et précautions notamment d'interprétation dans certains cas. Je vous remercie de votre attention.

Échanges avec la salle

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci de votre présentation. Quelqu'un veut-il poser des questions à Kevin Chaput ? Pour l'instant, personne ne se manifeste. Madame Parent, vous voulez rebondir sur l'intervention de Kevin ?

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques, il y a différents travaux d'évaluation, notamment la mesure de l'impact carbone et en matière de biodiversité, entre autres. À cette occasion-là, j'ai posé la question de savoir s'il existait des bases de données sur le recyclage des déchets non seulement des Jeux olympiques, mais aussi du Grand Paris Express. Il me semble qu'en matière de déchets en Ile-de-France, de gros sujets d'infrastructures doivent en générer pas mal. Il semble qu'il existe des données en la matière, je suppose que la Driat les connaît. Il en existe en tout cas au niveau national, côté ministère de la Transition écologique. Plus précisément, ma question pour Kevin est : allez-vous, dans ce tableau d'indicateurs, appréhender justement les grands producteurs de déchets actuels et à venir ?

Kevin CHAPUT, pilote du groupe de travail CRIES « économie circulaire »

Il y a un aspect matière, notamment des indicateurs qui entrent dans le cadre des indicateurs de développement durable que sont les déchets des ménages. En revanche, les déchets qui sont créés par les industriels, notamment le BTP, et je pense que les constructions ne sont pas tout à fait finies pour les Jeux olympiques, là, l'intégration n'est pas représentée sur la façon de capter ces informations de la génération des déchets par non plus les ménages, mais par les industriels.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

La génération et le réemploi. Il me semble que dans le Grand Paris Express, il y avait des clauses disant qu'il renvoyait de la terre agricole ou arable. Ce n'est peut-être pas agricole. Côté Driat, avez-vous des éléments sur cette question-là ?

Anastasia WOLFF, Cheffe adjointe du service connaissance et développement durable à la DRIEAT

Je ne peux pas vous apporter d'éléments tout de suite. Je peux faire le relais auprès de mes collègues en interne parce que c'est effectivement un enjeu clé.

La question du réemploi dans ces grands projets et l'économie circulaire plus largement est un sujet que l'on aborde à travers différents groupes. Pour ne donner qu'une illustration, en Ile-de-France, nous avons un comité francilien de l'économie circulaire qui est coordonné par Orée et plusieurs institutions qui sont aujourd'hui présentes. La thématique de travail qui a été retenue pour 2022 est justement celle des installations sportives pour capitaliser sur tout ce qui est fait dans le cadre des JOP et voir comment cela peut inspirer plus largement le secteur sportif en Ile-de-France. Ce sera peut-être aussi l'occasion, s'il y a des chiffres clés, d'arriver à les faire ressortir, les promouvoir, les mettre en avant. Je peux revenir vers mes collègues, je pense que c'est une question très intéressante. Et en termes de volume, surtout sur le Grand Paris Express, on est sur des volumes très conséquents et il y avait déjà eu, de mémoire, des travaux à la DRIEE en 2012 pour avoir des ordres de grandeur. C'étaient plutôt des travaux de prospective sur les volumes à la fois de déchets et de besoins en matières qui avaient été estimés. Il faut donc voir comment ça se concrétise aujourd'hui.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Si vous le voulez, je peux vous transmettre les coordonnées de la personne qui est au ministère de la Transition écologique, donc au niveau national, qui participe à ces travaux. Vous la connaissez sans doute, mais je peux quand même vous les transmettre au cas où.

Anastasia WOLFF, Cheffe adjointe du service connaissance et développement durable à la DRIEAT

Oui, merci.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Je pense que nous avons fait le tour. Ah si, Mustapha veut intervenir.

Mustapha TOUAHIR, Service Études et diffusion à l'INSEE Ile-de-France

C'est une question très simple. Parmi les livrables du groupe de travail, est-il envisagé de faire une publication comme c'est le cas régulièrement entre nous ? Par exemple, un *Insee Analyses*, côté INSEE. Voilà ma question.

Kevin CHAPUT, pilote du groupe de travail CRIES « économie circulaire »

De mon côté, ça a été évoqué en groupe de travail afin de valoriser et de pouvoir, au-delà du tableau d'indicateurs, donner le littéral qui va avec. Forcément, avec l'interprétation des chiffres, il y a une histoire à raconter sur Ile-de-France. Après, la validation portera plutôt côté des partenaires et de l'INSEE sur la charge de travail en complément, par rapport au groupe de travail. Mais ça a effectivement été évoqué, c'est une idée qui a germé du groupe de travail, de pouvoir au-delà du rapport et du tableau en tant que tel, faire un quatre pages, un *Insee Analyses*, par exemple, avec un ou deux membres.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Bien, je vous remercie pour les différentes interventions...

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Ah, il y a Monsieur Pignard. On peut lui laisser la dernière question.

Gérôme PIGNARD, Chef du SRISE, Driaaf d'Île-de-France

J'avais juste une petite question sur les déchets des chantiers JO et Grand Paris Express. Vous avez parlé des estimations des volumes. L'impact sur les moyens de transport pour l'évacuation est abordé dans le cadre de ces travaux ? Je sais que ça concurrence parfois les transports de grains et pour l'agriculture, c'est parfois un problème. En effet, les moyens de transport sont monopolisés, à la fois routiers et par voie fluviale. Cela augmente le coût ou cela réduit les capacités de transport pour les produits agricoles. Est-ce un aspect qui est abordé ou y a-t-il des données à ce sujet ?

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Effectivement, la question est intéressante et comme on doit mesurer les externalités positives et négatives des Jeux olympiques et du Grand Paris express, j'en déduis qu'il y a une externalité négative, là, pour l'agriculture francilienne. Elle est notée et nous reviendrons dessus.

Comparaison des projections de populations et résultats du recensement de la population

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

D'accord. Allez, on bascule sur la troisième présentation. C'est François Dubujet de l'INSEE qui prend la main.

François DUBUJET, Chef de la Division démographie et politiques sociales, INSEE Ile-de-France

J'ai l'impression que ma présentation est assez attendue. Je vais essayer de tenir le timing prévu. Cela concerne la comparaison des projections de population avec les résultats du recensement de la population.

Quelques éléments de contexte pour commencer. D'abord, je voudrais rappeler que ce dont on parle, ce sont bien des projections et pas des prévisions. Souvent, nous faisons un peu la confusion. Statistiquement, la projection est un calcul mathématique qui consiste à prolonger les tendances observées dans le passé, éventuellement avec quelques variantes. Dans les prévisions où on utilise également le passé, mais on cherche aussi à prendre en compte l'impact de facteurs extérieurs comme par exemple, une crise sanitaire, si ça arrivait. Donc c'est un exercice de prévision.

Revenons à nos projections. Concrètement, concernant les projections de population qui sont réalisées par l'INSEE, on diffuse des scénarios dits standards au niveau national. Les derniers qui dataient de 2016 ont été mis à jour très récemment, en fin d'année. Suite à cet exercice national, la Direction de l'INSEE diffuse quelques mois plus tard des déclinaisons régionales et départementales avec les mêmes hypothèses que celles qui ont été utilisées pour les projections nationales. En ce qui concerne les tendances – je vous ai dit que, dans les projections de population, on prolongeait des tendances – on en utilise trois :

- les naissances (plus précisément la fécondité) ;
- la mortalité ;

- le solde migratoire.

On n'a que ces trois composantes-là. Évidemment, on voit bien que, quand on utilise à un niveau local les hypothèses nationales, on ne tient pas compte des spécificités locales. Ce n'est pas à tous ceux qui m'écoutent ce matin que je vais apprendre que l'Île-de-France est assez bien pourvue en spécificités locales. On peut se dire que ces scénarios standards ne sont pas adaptés au cas de la région Ile-de-France, et encore plus au cadre des huit départements qui la composent.

En 2017 – on l'a déjà évoqué en début de matinée – à la suite du scénario standard diffusé par l'INSEE, un groupe de travail régional a été monté au niveau du cadre du CRIES. Il était composé à la fois d'experts démographes qui apportaient leur connaissance de la région et aussi d'utilisateurs de projections, qui eux, étaient intéressés par les résultats qui allaient être produits. Ce groupe de travail a mis en place un scénario que l'on qualifie de tendanciel et qui a consisté principalement à mettre en place des correctifs au niveau départemental pour tenir compte des spécificités locales, ce que ne faisaient pas les projections nationales de l'INSEE. Ce scénario tendanciel a été partagé, pas seulement pas les groupes de travail. Il a également été partagé par l'ensemble des acteurs de la région et par tous ceux qui avaient besoin d'utiliser des chiffres de projections de population au niveau régional et départemental.

Pourquoi parle-t-on de cela aujourd'hui ? Parce que les projections nationales viennent d'être mises à jour et dans la continuité, au cours du premier semestre 2022, l'INSEE va diffuser les scénarios standards aux niveaux régional et départemental. A ce moment-là, il est opportun de se poser la question de savoir si on a bien travaillé cinq ans auparavant lorsqu'on a fait les projections ou s'il y a des choses à améliorer. On va faire un bilan. C'est l'exercice qui a été réalisé cet été par la Direction régionale de l'INSEE et que je vais vous présenter.

Tout d'abord, regardons ce que ça donne au niveau régional. Ce premier graphique commence en 2013 puisque, quand l'exercice a été fait en 2017, le dernier point connu était le recensement de la population de 2013. C'était donc le point de référence de la projection de population. Ensuite, on a, en rouge, la courbe du scénario central national, qui donne pour 12 187 000 habitants pour 2018. En vert, au-dessus, on a le recensement de la population, qui donne 12 213 000 habitants pour 2018. Et en bleu, le scénario tendanciel construit dans le cadre du groupe de travail du CRIES, qui donne 12 232 000. On voit que, jusqu'en 2017, le scénario tendanciel est assez proche des chiffres du recensement. On n'était pas mauvais. En 2018, déjà, on a un petit écart de 19 000 habitants. Si on regarde – je vous l'ai mis sur le graphique – les estimations de population qui sont également produites par l'INSEE, qui prolongent les chiffres de recensement jusqu'en 2021 – ce sont les pointillés verts au milieu du graphique – se rapprochent plutôt du scénario central et donc s'éloignent du scénario tendanciel. Déjà, au niveau national, on se dit qu'on a un petit problème.

Regardons au niveau départemental ce que cela donne. Sur trois départements, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et le Val d'Oise, on est bon. Le scénario tendanciel, selon Omphale – c'est le nom de l'application INSEE qui est utilisée pour faire des projections de population, que certains connaissent (Outil Méthodologique pour les Projections des Habitants des Actifs des Logements des Elèves) – on voit que sur ces trois départements, le recensement de la population, en vert, et même les estimations de population jusqu'en 2021, sont très proches des estimations qui avaient été réalisées par le groupe CRIES. Donc, sur ces trois départements, on est bon.

Sur la Seine-et-Marne et l'Essonne, ça commence à dérapier un petit peu. Jusqu'en 2016, on était bon. A partir de 2017, on a un léger décrochage. Je vous ai mis en dessous des graphiques l'écart pour les chiffres de 2018. On a un écart de 11 000 habitants sur la Seine-et-Marne et 24 500 pour

l'Essonne. Je vous ai mis la décomposition de cet écart selon les trois composantes. Il y a le solde naturel, donc la différence entre les tendances naissances et décès. La troisième composante est le solde migratoire. Que signifie effets de calage ? C'est simplement le fait que, lorsqu'on fait les projections, on projette d'abord le niveau régional, ensuite on projette sur chacun des départements, mais en faisant cela, la somme des huit départements ne donne pas le total régional. Donc, on fait un calage qui est simplement une règle de 3 et qui permet que la somme des projections des huit départements soit égale à la projection régionale. On voit que ces trois composantes, aussi bien pour la Seine-et-Marne que pour l'Essonne, vont dans le même sens. Elles sont négatives toutes les trois et s'additionnent pour donner un écart qui est globalement important. On voit que l'effet le plus important est tout de même le solde migratoire. C'est ce qui a le plus joué sur la différence entre projection et observation.

Si on s'intéresse maintenant aux Yvelines et à la Seine-Saint-Denis, on a également un écart assez important, mais à l'inverse, il est positif. C'est aussi le solde migratoire qui explique majoritairement cet écart, mais là, on voit que le solde migratoire a été sous-estimé dans le cas de la Seine-Saint-Denis et surestimé dans le cas des Yvelines. En Seine-Saint-Denis, on sait qu'il y a des arrivées importantes. On voit que le scénario tendanciel était au-dessus du scénario central national. Déjà, on avait anticipé le fait qu'il fallait corriger la migration, mais ça n'a pas été suffisamment fait, le solde migratoire a été plus élevé que ce qu'on pensait en 2017.

Pour le dernier département, Paris, on voit qu'on a été mauvais. Le problème n'est pas tellement le solde migratoire, mais plutôt le solde naturel. On sait qu'au niveau régional et dans la plupart des départements, on a eu une baisse de la fécondité, mais elle a été nettement plus marquée à Paris. Cela se voit dès 2015 et 2016. On a un écart qui s'accélère entre les chiffres du recensement de la population et la projection. Sur les estimations de population pour les années 2019 et 2021, on voit qu'aujourd'hui, on aurait un écart d'environ 40 000 habitants entre la projection et le réel. C'est vraiment important et la question à se poser est : aurions-nous pu faire mieux cinq ans auparavant ? Aurions-nous pu anticiper cette baisse de la fécondité à Paris ?

En conclusion, ce qu'il faut retenir de ce bilan de comparaisons entre les projections et les chiffres du recensement, c'est d'abord la volatilité du solde migratoire. Ce n'est pas un scoop, c'est quelque chose qui est connu. Je ne vous l'ai pas mis dans le diaporama, mais on a sorti un graphique sur le solde migratoire dans l'Essonne sur les quatre dernières années où l'on voit une succession de solde positif-négatif-positif-négatif. C'est très difficile d'en tirer une tendance quand on a quelque chose qui est très instable. Si on ne peut pas en tirer une tendance, c'est encore plus compliqué de prolonger la tendance sur le futur. C'est une difficulté qu'on a avec le solde migratoire. Le problème est connu. Maintenant, trouver une solution n'est pas évident.

Autre point qu'il faut retenir, c'est le recul du solde naturel qui est constaté dans toute la région et plus ou moins marqué selon les départements. Pouvait-on l'anticiper ? Difficile à dire, même *a posteriori*. On voit qu'en 2018, trois départements décalent la projection tendancielle, on l'a vu. La conclusion de tout cela est : faut-il réviser les projections tendancielles en 2022 ? Dans la version initiale de mon panorama, j'avais mis un point d'interrogation à la fin. Etant donné tout ce qui a été dit depuis ce matin, je l'ai modifié et j'ai enlevé le point d'interrogation, puisque si j'en crois les interventions, notamment d'Éric et Philippe – que je salue – et d'autres personnes, il me semble que cette révision est maintenant très certainement actée dans le cadre du CRIES. Je vous remercie et suis à l'écoute pour vos questions ou critiques.

Échanges avec la salle

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Je pense qu'il devrait y avoir des questions, normalement. Quelqu'un veut-il prendre la parole ? Pour le moment, je n'ai pas de main levée à part Marie-Christine.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Là, pour le coup, ce n'est pas pour poser une question. C'était pour dire qu'on est quand même sur un temps court, puisque les dernières projections datent d'il y a cinq ans. Effectivement, on ne s'est pas trompé en matière de diagnostic sur certaines choses. Sur Paris, on avait déjà anticipé avec l'APUR, je me souviens très bien du fait qu'il y avait un problème de fécondité. Pourquoi est-ce plus bas ? Y a-t-il eu davantage de départs ? Je rappelle qu'on est avant pandémie. Et l'Essonne, il y a une vraie interrogation sur la manière dont on a analysé la croissance démographique de ce territoire. Cela méritera sûrement dans le cadre du groupe de travail que vous allez conduire à nouveau, de se poser la question sur la raison pour laquelle on a eu du mal à prolonger le passé sur ce territoire-là.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Madame Sandra Roger, de l'APUR, souhaite prendre la parole.

Sandra ROGER, Statisticienne, APUR

Bonjour, je voulais revenir sur les résultats sur Paris. Bien entendu, on avait déjà constaté une baisse des naissances depuis 2010 à Paris, mais il est vrai qu'on ne pensait pas que cette baisse allait s'accroître de façon aussi importante dans les années à venir. Ce qu'on a vu, mais un peu après avoir revu le modèle de projections, c'est qu'à Paris, la baisse des naissances s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, le fait que les femmes font leurs enfants de plus en plus tard et cela impacte au bout d'un moment le nombre d'enfants. Mais surtout, ce qui a changé à Paris, il y a une moindre constitution de familles sur place, parce que les jeunes adultes partent de façon plus précoce. Avant, les jeunes arrivaient à Paris pour finir leurs études, commencer leur expérience professionnelle. Ils s'installaient, avaient leur premier enfant et de façon très schématique, partaient avec l'arrivée du deuxième. Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes partent au moment de la mise en couple ou au moment du souhait d'un logement plus grand ou d'un achat. Ils partent donc davantage avant la naissance du premier enfant. Ils ne partent pas tous, heureusement, mais c'est ce phénomène dont on s'est rendu compte juste après les projections. C'est vrai qu'on n'a pas pu le prendre en compte dans nos hypothèses, notamment dans le taux de fécondité.

Nous sommes convaincus de la nécessité de faire un groupe de travail CRIES qui, de toute façon, nourrit les échanges et permet à tous les acteurs d'Ile-de-France de se mettre d'accord sur les hypothèses retenues et surtout que l'on puisse tous communiquer avec les mêmes chiffres. Cela nous semble très important et capital pour que les discussions soient claires dans une région où les enjeux sont aussi importants en matière de logements, d'emploi et d'attractivité. Merci.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Eric Chometon de la Driat a levé la main.

Éric CHOMETON, Directeur d'études DRIEAT

Oui, pardon. Je souhaitais juste rebondir sur ce que vient de dire Sandra de l'importance d'avoir un travail en commun à l'échelle régionale. Le produit de sortie, en quelque sorte, fait consensus parmi les grands acteurs régionaux dont le travail est d'améliorer la connaissance, de faire un certain nombre d'études. Dans le cadre plus particulier de la Driat qui a des relations aussi avec d'autres acteurs – qui sont peut-être présents dans la salle, je ne sais pas, type Société du Grand Paris – il est important de se prévaloir de ce consensus régional en matière démographique bien sûr, mais aussi en matière de projection de population active, de scolaire, etc. Je redis ce que j'ai dit en introduction tout à l'heure, il est important de constituer un groupe de travail pour engager l'examen des projections Omphale qui viennent de sortir et d'arriver à un consensus. Concernant le constat que fait François sur le solde migratoire, on avait eu beaucoup de difficultés à trouver des hypothèses adéquates pour chacun des départements. Je pense qu'on va être confronté exactement aux mêmes difficultés. Quant à la spécificité de l'Essonne, je n'ai pas réponse à apporter. Je n'arrive pas bien à saisir comment ce département peut ressortir de cette façon. Je n'ai pas d'explication, désolé. Merci.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Madame Chaniaud ?

Elisabeth CHANIAUD, Déléguée académique aux formations professionnelles, Académie de Paris

Bonjour à tous, merci. Je suis là comme représentante de la région académique. Je voulais déjà témoigner de la pertinence de toutes ces présentations de ce matin. C'est la première fois que j'assiste à l'assemblée et je trouve que c'est vraiment très intéressant et en particulier cette dernière présentation. Elle nous est particulièrement utile puisqu'elle va nous permettre aussi – et je sais que vous travaillez déjà avec nous – de faire des projections sur la population que nous allons accueillir dans nos collèges et dans nos lycées. Il est important de savoir quel nombre de places nous devons garder pour ces jeunes. Si l'analyse tendancielle pouvait aussi être faite par tranches d'âges, ce pourrait être intéressant d'avoir l'évolution de la population des jeunes qui va aller vers les collèges, vers les lycées. Quand je vous entends dire que c'est sans prendre en compte la pandémie, on s'inquiète, surtout pour l'académie de Paris où notre nombre d'élèves ne fait que diminuer. Merci de tout ce travail très intéressant.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Philippe Louchart et Mustapha ont levé la main. Je n'ai pas vu dans quel ordre.

Philippe LOUCHART, Démographe de l'Institut Paris Région

J'essaie de mettre ma vidéo. Voilà. Merci pour la présentation, François. Peut-être pour donner un élément de contexte à ce que tu nous as montré, François. A l'échelle locale, on constate un lien très fort entre croissance démographique et évolution du parc de logement. Autrement dit, il n'y a pas de croissance démographique forte à échelle locale sans forte croissance du parc de logement et de son occupation. La difficulté à laquelle on est confronté quand on essaie de mener la réflexion d'une part, sur le plan démographique comme tu viens de le faire avec le solde naturel et le solde migratoire et de l'amener sur un mode plus proche de ce qu'on observe en recensement aujourd'hui. On compte le nombre de logements et leur occupation. Il faut réussir à tenir les deux

bouts, c'est-à-dire à la fois comprendre qu'il ne peut pas y avoir de très forte croissance de population localement sans forte croissance du parc de logement et que les migrations qui sont utilisées dans les modèles se rapportent à une période où le parc de logement a évolué d'une certaine façon. Donc, l'hypothèse implicite qui est souvent faite, c'est que ce développement de ce parc de logement qui sous-tend les hypothèses migratoires peut se prolonger. En Ile-de-France, on considère que ce n'est pas possible. L'Essonne un bon exemple puisque la période de référence est une période où l'Essonne construisait plutôt moins que sur la période récente et la forte croissance qui a été observée récemment montre simplement que le rythme de production de logements s'est fortement accéléré. C'est la difficulté à laquelle on est confronté.

Cela explique aussi qu'on a eu un deuxième groupe de travail, en tout cas des travaux en commun qui ont essayé de montrer le lien entre l'évolution de la population et l'évolution du parc de logement au-delà des évolutions tendanciennes. La limite de ces travaux-là est que souvent on ne peut pas aller aussi loin que les modèles démographiques le font, c'est-à-dire jusqu'à 2050 puisqu'on est tributaire malgré tout de la lecture des projets urbains que l'on peut avoir par ailleurs et que nous partageons avec l'ensemble des partenaires. En tout cas, merci pour cette présentation et on est ravi à l'idée de reproduire ce travail en partenariat l'année prochaine avec l'ensemble des personnes qui se sont manifestées.

Mustapha TOUAHIR, Service Études et diffusion à l'INSEE Ile-de-France

Très succinctement pour dire que l'on fera le lien entre les travaux autour des projections démographiques et les mouvements de population tel que ça a été présenté par Clotilde parmi les sujets qui ont émergé, parce que la pandémie a sans doute changé les choses. Nous devons prendre en compte ce qui s'est passé. Je voulais évoquer les chiffres des élèves dans le premier degré qui sont sortis hier – les chiffres nationaux de la DEPP – et ils montrent qu'en Ile-de-France, on compte 20 000 élèves de moins cette année sur les trois académies – Créteil, Versailles et Paris. L'année dernière, c'était moins 8 000. C'est une baisse tout à fait inédite et qui suggère qu'en Ile-de-France, il s'est passé des choses et on aura à cœur d'y travailler.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

S'agissant de ne pas prendre l'impact de la pandémie, c'était en matière de taux de mortalité. On ne va pas prolonger la tendance des décès – je croise les doigts – sur le futur. S'agissant du comportement en matière de naissances, on a eu peur à un moment donné qu'il y ait des coups d'arrêt. Mais il semble en réalité qu'il y ait un effet report de la natalité liée aux conditions sanitaires, simplement. C'était plutôt sur la partie solde naturel que la question se posait. Monsieur Louchart, j'ai bien entendu ce que vous dites sur l'Essonne, mais justement, mon problème, c'est que ce département qu'on avait écrit comme très dynamique, sort en matière démographique beaucoup moins dynamique que dans les données du recensement. C'est ça que j'ai du mal à comprendre. Mais le groupe de travail vous permettra d'explorer cela et de regarder le solde migratoire de l'Essonne, ce qu'il en est du lien avec les logements.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Bien, je pense qu'on arrive au bout de nos travaux et de nos échanges. Il n'y a pas d'autres demandes d'intervention sur ce dernier sujet. Je n'en vois pas sur le *chat*, ni dans les écrans.

Conclusion et clôture de la rencontre

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Je vous propose de clore notre assemblée plénière de ce matin. Je vais laisser la parole à Marie-Christine pour quelques mots d'informations, puis je clôturerai notre séance. Marie-Christine, je vous laisse la parole.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France

Merci de m'avoir laissé le mot de la fin. C'est vraiment le mot de la fin puisque je quitte mes fonctions de Directrice régionale de l'INSEE Ile-de-France et donc, forcément, de vice-présidente du CRIES. Ma remplaçante est nommée, il s'agit d'Isabelle Kabla-Langois que peut-être certains d'entre vous connaissent. Elle a notamment travaillé ces dernières années au SIES. Elle prendra le relais dans un esprit, évidemment, de continuité de service de l'INSEE vis-à-vis du CRIES et de ses membres. Je voulais juste dire que j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à travailler dans le cadre de cette instance et de manière générale avec vous. Ces échanges sont un vrai plaisir, à la fois sur les méthodologies, de pouvoir éclairer des sujets qui me tiennent à cœur et je vous souhaite une excellente continuation à toutes et à tous et plein de belles projections démographiques de l'Ile-de-France pour les cinq ans à venir.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Ile-de-France

Merci, Marie-Christine, aussi, pour tout le travail accompli pendant ces six années, je crois, comme vice-présidente du CRIES. L'INSEE est quand même très impliqué au niveau des travaux du CRIES, de la vice-présidence et aussi du secrétariat général. Nous nous côtoyons et nous connaissons depuis trois ans. Nous avons appris à nous connaître. Moi, j'apprends à comprendre la langue du statisticien qui n'est pas la même que celle de ma formation d'origine d'ingénieur. Mais ce n'est pas si éloigné que cela non plus. On fait un bon binôme je pense, de temps en temps, Marie-Christine me ramène sur les chemins de la statistique quand je pars sur des chemins parfois un peu trop entrepreneurs. Je reste aussi un chef d'entreprise. En tout cas, merci beaucoup pour le travail et l'implication, Marie-Christine, au sein du CRIES.

Je conclus les travaux de la journée en vous souhaitant à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, profitez-en tout en restant prudents vis-à-vis de notre petit virus qui se balade toujours et nous pose des petits soucis de réglementation et de contrainte sanitaire. Merci à toutes et tous d'avoir été présents. On a été pratiquement toute la matinée aux alentours de 35 personnes et tout le monde est resté jusqu'au bout, c'est vraiment bien. Cela conforte nos travaux du CRIES, qui sont vraiment importants pour les décideurs politiques. Je vous souhaite une excellente fin de journée, de bonnes fêtes de fin d'année et on se retrouve en 2022. Et Marie-Christine, on a quand même encore un bureau à gérer ensemble fin janvier. Bonne fin de journée à toutes et à tous.

LISTE DES PARTICIPANTS

BETRAOUI	Rachid	Pôle Emploi Île-de-France
CHANIAUD	Élisabeth	Rectorat de l'académie de Paris
FIBLEUIL	Éric	CESER
FLOURY	Alexandre	L'Institut Paris Region
KIRTHICHANDRA	Annie	DRIAF Île-de-France
BAUER	Denise	Drieets
BONNAUD	Joan	Région académique d'Île-de-France
BONNEVILLE	Violaine	Ceser
BRENAUT	Gaël	Pôle Gestion Publique État
CHAPUT	Kevin	DRFIP d'Île-de-France et de Paris
CHOMETON	Éric	Insee Île-de-France
DUBUJET	François	DRIEA
KABLA-LANGLOIS	Isabelle	Insee Île-de-France
KREMBEL	David	Insee
LE CORGNE	Simon	Préfecture Île-de-France SGAPP
LEFRANC	Jérôme	Île-de-France Mobilités
LO	Seak-Hy	Drieets
MARTIN	Jean-Philippe	ARS-Île-de-France
MARTINI-PEMEZEC	Carine	Insee Île-de-France
MAS	Stéphanie	Conseil Régional Île-de-France
MAS	Serge	Rectorat de Versailles
MICHELOT	François	Ceser
MORANDI	Jean-Marc	L'Institut Paris Region
NICOLAS	Christelle	Ceser
OSWALT	Noémie	URSSAF Île-de-France
PANCARTE	Karl	DRIEAT
PARDINI	Béatrice	Insee Île-de-France
PARENT	Marie-Christine	Défi-métiers
PIGNARD	Gérôme	Insee Île-de-France
PORTIER	Marie-Anne	DRIAAF
RAMOND	Corinne	L'Institut Paris Region
RICARD	Philippe	Ubiquis
RIGOT	Brigitte	Pôle emploi IdF
ROGER	Sandra	Insee Île-de-France
RUFFIN	Michel	Apur
RUIZ	Maurice	Conseil Régional Île-de-France
SARRABIA	Cloé	Ceser
SARRON	Clotilde	FFB Grand Paris IDF
SAVELLI	Isabelle	Insee Île-de-France
TAN	Huong	CCI Paris
TOUAHIR	Mustapha	CESER
VALIER	France-Lise	Insee Île-de-France
WOLFF	Anastasia	Conseil Régional Île-de-France
		DRIEAT IF/SCDD

